



TENNIS
Del Potro détrône Federer
en finale du US Open
Page B 6



CULTURE
Fabrice Luchini met son ego
sur scène à Montréal
Page B 7

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. C N° 208

LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2009

1.10\$ + TAXES = 1.25\$

Assurance-emploi Layton donne sa chance à Harper

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le scénario d'une élection fédérale déclenchée dès vendredi semble de moins en moins probable. Tout indique que le NPD appuiera le gouvernement conservateur cette semaine afin de lui permettre de mettre en place les améliorations au programme d'assurance-emploi proposées hier. Les libéraux ont eu vite fait d'accuser Stephen Harper de sceller une coalition avec les «socialistes» qu'il exécute tant.

Les travaux de la Chambre des communes ont repris hier à Ottawa, et la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, en a profité pour annoncer une aide supplémentaire aux chômeurs affectés par la crise économique. Un projet de loi à ce sujet sera déposé demain et débattu jeudi. Les conservateurs font toutefois le choix d'aider les chômeurs d'exception, ceux qui ont contribué beaucoup à la caisse d'assurance-emploi dans le passé sans y avoir eu recours trop souvent. Ceux-là seulement seront admissibles à des prestations

VOIR PAGE A 8: LAYTON

■ Des primes pour les «bons» chômeurs, page A 3

■ Ignatieff critique la politique étrangère de Harper, page A 3

■ Publicis ne veut rien savoir du NPD, page A 2



Parmi la foule de Wall Street attirée par la présence du président Barack Obama, une comptable congédiée hier rappelait la dure réalité de la crise financière.

«On n'a pas tiré les leçons de la crise»

Barack Obama reste déterminé à serrer la vis au secteur financier

ALEXANDRE SHIELDS

Il a beau être à l'origine des «excès incontrôlés» qui ont provoqué la pire crise économique depuis la Grande Dépression, le secteur financier américain en a tiré bien peu de leçons, a déploré hier le président Barack Obama au cours d'un discours prononcé un an jour pour jour après la chute de la banque d'affaires Lehman Brothers. Le chef de la Maison-

Blanche a du même coup réitéré sa détermination à imposer des règles plus strictes pour

Sept Américains sur dix doutent que les mesures prises par le gouvernement puissent éviter une nouvelle crise

éviter la répétition d'un tel scénario catastrophique.

«Il y a un an, nous avons constaté de manière très nette à quel point les marchés peuvent se

tromper, comment le manque de règles de bon sens peut conduire à des excès et à des abus, à quel point nous sommes capables de nous approcher du précipice», a-t-il d'abord rappelé.

«Malheureusement, certains, dans le secteur financier, se trompent dans la lecture du moment présent», a ajouté le président au cours de son allocution,

prononcée à deux pas de Wall Street, Mecque du capitalisme. Au lieu de tirer les leçons [de la chute] de Lehman et de la crise dont ils n'ont toujours pas fini de se remettre, ils choisissent de passer outre. Ils le font non seulement à leur propre péril, mais aussi à celui de notre nation.»

Insistant sur le fait que Washington et le monde de la finance ont fait preuve d'une

VOIR PAGE A 8: LEÇONS



Barack Obama a prononcé son discours d'hier au Federal Hall, au cœur de Wall Street.

Réformer l'OTAN

L'organisation doit s'adapter aux défis actuels, a déclaré au *Devoir* son nouveau secrétaire général

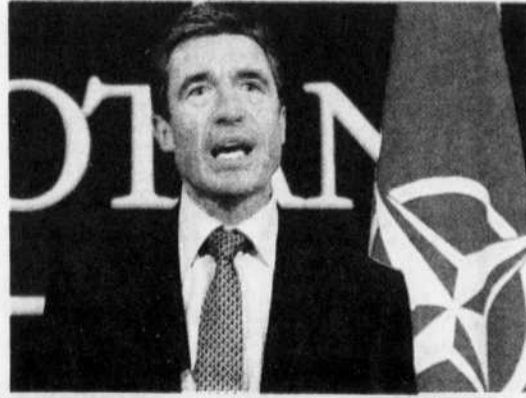
ALEC CASTONGUAY

Le nouveau secrétaire général de l'OTAN veut transformer l'alliance militaire en une force flexible, rapide, mieux intégrée et capable de faire face aux nouveaux défis de la planète, comme le terrorisme, la piraterie et... les changements climatiques. Le premier test, auquel l'OTAN ne peut se permettre d'échouer, est en Afghanistan, dit-il.

Anders Fogh Rasmussen, arrivé en poste le 1^{er} août dernier, a accordé au *Devoir* sa seule entrevue à un média canadien. Pendant cet entretien, le patron de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) — une alliance militaire de 28 pays dont fait partie le Canada — a abordé plusieurs enjeux importants pour l'avenir de l'organisation.

En ce qui concerne la mission en Afghanistan, où l'OTAN a déployé 65 000 soldats, M. Rasmussen estime que les pays européens doivent en faire davantage dans ce pays en guerre pour épauler les Canadiens, les Américains, les Britanniques et les Néerlandais qui combattent l'insurrection dans le sud de l'Afghanistan.

«J'encourage mes collègues européens à renforcer leur contribution en Afghanistan», dit Anders Fogh Rasmussen, qui a déjà été premier ministre et mi-



Le nouveau secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen

nistre des Affaires étrangères du Danemark. «Ensuite, je souhaite que les pays lèvent toutes les restrictions à leurs forces en Afghanistan. On peut faire mieux.» Le défi est toutefois immense, puisque la guerre en Afghanistan est très impopulaire en Europe. M. Rasmussen estime que l'OTAN doit trouver

VOIR PAGE A 8: OTAN

A(H1N1): les médecins négocient des garanties avec Québec

Omnipraticiens comme spécialistes se défendent de vouloir faire des gains aux dépens des malades

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les médecins du Québec sont prêts à monter au front pour faire face à la nouvelle vague de grippe A(H1N1) qui déferlera cet automne. Mais pas à n'importe quel prix. Les omnipraticiens comme les médecins spécialistes réclament en effet des garanties physiques et légales, mais aussi des compensations financières qui pourraient se traduire par l'octroi d'une prime incitative et d'une prime de risque, a appris *Le Devoir*.

Dans ce dessein, Québec a récemment formé une table de concertation réunissant la Fédé-

ration des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Collège des médecins, le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et l'Association québécoise des établissements de santé et services sociaux (AQESSS), une information confirmée hier par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Québec tient toutefois à préciser que cette table, qui s'est réunie encore hier, ne sera pas une occasion pour les médecins de tirer un profit personnel de la pandémie.

VOIR PAGE A 8: MÉDECINS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Éric Caire

POLITIQUE

Le «vaudeville» se poursuit de plus belle à l'ADQ

■ À lire en page A 3

INDEX

Annances.....	B 5
Avis publics.....	B 4
Décès.....	B 5
Météo.....	B 6
Mots croisés.....	B 4
Sudoku.....	B 6
Télévision.....	B 7

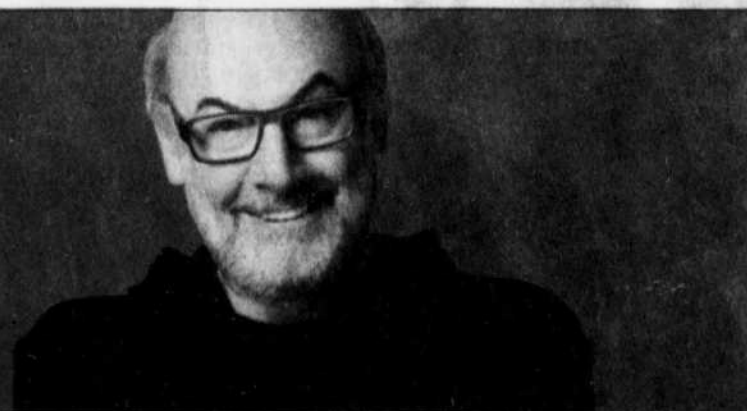
RENÉ HOMIER-ROY EN SEMAINE 5H30

Aujourd'hui entre 8h et 9h, rencontres avec deux grands esprits : Fabrice Luchini et Marc Labrèche.

Réalisation : Nadia Peillon

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/bienmilleur



ACTUALITÉS

Cancer: la bourse ou la vie!

Au Canada, des malades renoncent à se faire soigner parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter les médicaments

Pendant qu'au sud Barack Obama appuie de tout son poids pour faire adopter sa réforme sur la santé qui garantirait à tous les Américains, riches ou pauvres, l'accès aux soins de santé, on oublie qu'ici même, au Canada, des citoyens renoncent à se faire traiter, trop pauvres pour acheter les médicaments que leur a prescrits leur médecin. Et cela, au royaume de l'assurance maladie et de l'assurance médicaments.

LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

La moitié des nouveaux médicaments contre le cancer peuvent désormais être pris à la maison. Cette avancée clinique vient toutefois avec son lot d'inquiétudes financières pour nombre de Canadiens. Un document publié hier par la Société canadienne du cancer (SCC) montre en effet qu'une famille sur douze consacre désormais plus de 3 % de son revenu net aux médicaments d'ordonnance. Au Québec, c'est une famille sur neuf.

Lorsqu'ils sont administrés à l'hôpital, les médicaments sont payés en entier par le régime public. Lorsqu'ils sont pris à la maison, il revient au malade d'en assumer les frais. La facture est particulièrement élevée pour les nouveaux anticancéreux dont le coût annuel varie grandement d'une province à l'autre: d'une somme de 65 000 \$ par année en moyenne au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, à la gratuité complète en Colombie-Britannique, en Alberta ou en Saskatchewan.

Au Québec, le patient à qui l'on prescrit ce genre de molé-

cules spécialisées doit assumer une prime annuelle de 954 \$ en plus d'un copaiement qui porte sa facture à un maximum de 1908 \$ par année selon son revenu. Malgré ce plafond, beaucoup de familles à faible revenu ou de ménages qui vivent sous le seuil de la pauvreté «peinent à assumer un montant pareil», déplore Paul Lapierre, vice-président, Affaires publiques et lutte contre le cancer, à la SCC.

Lorsque le gouvernement du Québec a imposé des frais à son régime d'assurance médicaments, des chercheurs de l'Université McGill ont d'ailleurs observé une baisse du recours aux médicaments d'ordonnance de 9,1 % chez les personnes âgées et de 14,4 % chez les bénéficiaires d'aide sociale. C'est encore plus vrai quand il s'agit de médicaments aussi onéreux que les anticancéreux. «Le poids financier est si lourd que certains patients renoncent à se faire traiter», déplore M. Lapierre.

L'aspect financier n'est qu'une part des problèmes qui minent l'universalité de la couverture canadienne. Des écarts quant aux médicaments sont en effet notés. Sur ce point, le Québec

figure parmi les plus frileux à financer les nouveaux anticancéreux apparus récemment sur le marché, avec l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard. Résultat: certains patients sont privés d'une médication à laquelle d'autres ont droit, et ce, en toute iniquité.

Autant de disparités sont inacceptables dans un pays comme le nôtre, croit Dan Demers, directeur, Questions d'intérêt public, à la SCC. «La Société presse donc le gouvernement fédéral d'instaurer un régime national d'assurance [pour les] médicaments onéreux avant que la situation se détériore.»

La publication de ce document intitulé *Accès aux médicaments contre le cancer pour les Canadiens* sera discutée aujourd'hui à Ottawa lors d'un important symposium sur l'accès aux médicaments contre le cancer. Ses rédacteurs souhaitent qu'il soit repris au bond par les ministres de la Santé provinciaux et territoriaux qui se rencontreront à Winnipeg, jeudi et vendredi.

En 2008, les ministres de la Santé avaient enjoint au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership pour améliorer l'accès aux médicaments. «Un an plus tard, la situation n'a pas changé au Canada dans le dossier des frais de médicaments onéreux», déplore M. Demers. Il faut agir pour éviter que la confiance des Canadiens envers notre système universel de soins de santé ne s'effrite.»

Le Devoir

Le secteur de la santé ne s'est jamais aussi bien porté en Outaouais

LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

Boudé massivement par le personnel médical, l'Outaouais commence enfin à se replumer grâce à son campus clinique qui récolte ces jours-ci les premiers fruits de sa grande séduction. Dans sa besace, plus d'une centaine de diplômés de plus qu'à l'ordinaire mais, surtout, une pléthore de nouveaux programmes de formation desquels émergeront bientôt des cohortes toutes fraîches de médecins, d'infirmières, de techniciens ambulanciers, d'inhalothérapeutes et de préposés.

La région est aux prises depuis longtemps avec l'exode de ses professionnels de la santé qui succombent massivement aux sirènes ontariennes. Le phénomène est si important que Québec a octroyé un statut particulier à l'Outaouais il y a deux ans, statut duquel est né le Campus santé Outaouais, un consortium destiné à former une relève sur place, en français de surcroît.

«Quinze mois après son lancement, les résultats dépassent nos prévisions. Ils montrent clairement que la concertation que nous avons mise en place répond directement aux grands besoins du réseau», a annoncé hier le D^r Guy Morissette, président-directeur de l'Agence de la san-

té et des services sociaux de l'Outaouais.

Avec ce premier grand campus clinique, l'Outaouais fait ainsi le pari de la proximité. «Le plus rentable, le plus utile, le plus porteur, quand on veut attirer des professionnels, c'est de les former à proximité de leurs futurs lieux de pratique», affirme le D^r Morissette, chiffres à l'appui.

Dans cette région où les omnipraticiens sont les moins nombreux par habitant, le stage demeure en effet le nerf de la guerre. C'est pourquoi l'Outaouais a doublé sa capacité d'accueil et a allongé la durée des stages en collaboration avec l'Université McGill, l'Université du Québec en Outaouais et le CSSS de Gatineau. Résultat: le campus accueillera 288 stagiaires en 2010, soit 126 de plus qu'en 2006 et offrira dès 2010 un externat complet à six étudiants.

Ceci explique-t-il cela? Les médecins résidents ont été plus nombreux que jamais à s'installer en Outaouais cette année, ce qui a permis de pourvoir neuf des dix postes disponibles à l'Unité de médecine familiale du CSSS de Gatineau. «Cette synergie a aussi facilité le recrutement de médecins», soit 12 omnipraticiens et 16 médecins spécialistes de plus, fait valoir le directeur des études médicales du campus et adjoint au doyen

de la faculté de médecine de l'Université McGill, le D^r Gilles Brousseau.

Mieux, ces mêmes médecins pourront compter sur des équipes de soins mieux fournies que jamais, le Campus santé Outaouais ayant choisi de viser tout à la fois la formation professionnelle, technique et universitaire. Ainsi, trois nouvelles cohortes en soins infirmiers ont été ajoutées au cégep de l'Outaouais. Des cohortes de préposés aux bénéficiaires ont été créées en milieu rural comme à Fort-Coulonge ou dans la réserve de Kitigan Zibi. De nouveaux programmes sont aussi nés: inhalothérapie, technique en soins préhospitaliers d'urgence, diplôme d'infirmière pratique spécialisée.

Cela dit, toutes ces initiatives sont encore trop neuves pour que la population en ressente encore les bénéfices. Certains citoyens estiment d'ailleurs que la région a besoin d'une vraie faculté de médecine. Ce n'est pas l'avis de l'Agence. «Nous n'excluons pas une telle possibilité. Mais notre objectif, c'est d'obtenir des résultats à court terme, et cela se fait d'abord en travaillant à l'aspect clinique ce que permet parfaitement le campus», tranche le D^r Morissette.

Le Devoir

Publicis ne veut rien savoir du NPD

ALEC CASTONGUAY

Le NPD devra se trouver une nouvelle équipe pour concevoir sa campagne publicitaire au Québec lors des prochaines élections. Les troupes de Jack Layton affirmaient vouloir de nouveau utiliser les services de la firme Amen, qui avait conçu la campagne du NPD l'an dernier, mais ce sera impossible. Amen a été achetée par le géant Publicis le printemps dernier, et la direction du groupe affirme que personne ne sera autorisé à travailler pour le NPD cette année.

Dans son édition d'hier, *Le Devoir* révélait les grandes lignes de la stratégie du NPD au Québec. En ce qui a trait à la campagne publicitaire, le NPD devra toutefois ajuster le tir et se trouver une nouvelle agence. «Publicis a acheté Amen, et il n'a jamais été question que Publicis fasse la

campagne du NPD, affirme au *Devoir* Jean-Louis Dufresne, porte-parole de l'entreprise. Personne ne sera dégagé pour faire cette campagne, il faut que ce soit bien clair.»

Le NPD estimait que l'ancienne équipe d'Amen avait assez d'autonomie à l'intérieur du groupe Publicis pour exécuter ce mandat. Mais, visiblement, les troupes de Jack Layton devront revoir leurs plans.

Nammi Pootooshasb, directeur des communications du NPD, a indiqué hier que certaines personnes qui étaient chez Amen l'an dernier et qui n'ont pas suivi lors du rachat par Publicis pourraient mettre la main à la pâte. «On ne fera pas affaire avec Publicis. On négocie encore certains contrats avec des gens», a dit M. Pootooshasb.

Le Devoir

EN BREF

Un autre soldat québécois tué en Afghanistan

Kandahar, Afghanistan — La dépouille du militaire canadien Patrick Lormand, a entamé, hier, son dernier voyage vers le Canada après une cérémonie d'adieu tenue en soirée, à l'aéroport de Kandahar. C'est dans le silence et la noirceur que plusieurs centaines de soldats canadiens, anglais et néerlandais ont honoré leur confrère lors de cette cérémonie. Le cercueil du soldat Lormand a par la suite été transporté lentement vers l'appareil, un Hercules C-130, qui allait le ramener au pays. Le soldat âgé de 21 ans a été tué dimanche après-midi par l'explosion d'une bombe sur une route de l'Afghanistan.

— La Presse canadienne



Après avoir parcouru des milliers de kilomètres de la Canada et rencontré citoyens et élus, les convois de cyclistes de *Pédalez pour la planète* se rejoignent aujourd'hui à Ottawa pour demander à tous les députés fédéraux d'appuyer les objectifs de la coalition *KYOTOplus*.

KYOTOplus DEMANDE QUE LE CANADA :

- Respecte ses engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto
- Agisse pour éviter des changements climatiques dangereux en suivant les constats scientifiques et les recommandations des spécialistes internationaux du climat. Le Canada doit donc se fixer un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 25 % d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990
- Se dote d'un plan d'action crédible permettant d'atteindre ces cibles

SACHEZ QUE :

Stephen Harper et Michael Ignatieff n'ont PAS signé la lettre d'appui à *KYOTOplus* alors que Elizabeth May, Jack Layton et Gilles Duceppe l'ONT signée.

LES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX QUÉBÉCOIS SUIVANTS APPUIENT KYOTOplus

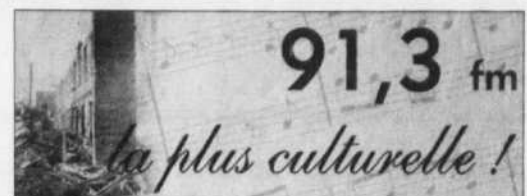
Guy André, Berthier – Maskinongé, Bloc Québécois
Gérard Asselin, Manicouagan, Bloc Québécois
Claude Bachand, Saint-Jean, Bloc Québécois
Josée Beaudin, Saint-Lambert, Bloc Québécois
André Bellavance, Richmond – Arthabaska, Bloc Québécois
Bernard Bigras, Rosemont – La Petite-Patrie, Bloc Québécois
Raynald Blais, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Bloc Québécois
France Bonsant, Compton – Stanstead, Bloc Québécois
Robert Bouchard, Chicoutimi – Le Fjord, Bloc Québécois
Diane Bourgeois, Terrebonne – Blainville, Bloc Québécois
Paule Brunelle, Trois-Rivières, Bloc Québécois
Serge Cardin, Sherbrooke, Bloc Québécois
Robert Carrier, Alfred-Pellan, Bloc Québécois
Denis Coderre, Bourassa, Libéral
Irwin Cotler, Mont-Royal, Libéral
Claude DeBellefeuille, Beauharnois – Salaberry, Bloc Québécois
Nicole Demers, Laval, Bloc Québécois
Johanne Deschamps, Laurentides – Labelle, Bloc Québécois
Luc Desnoyers, Rivière-des-Mille-Îles, Bloc Québécois
Stéphane Dion, Saint-Laurent – Cartierville, Libéral
Jean Dorion, Longueuil – Pierre-Boucher, Bloc Québécois
Gilles Duceppe, Laurier – Sainte-Marie, Bloc Québécois
Nicolas Dufour, Repentigny, Bloc Québécois
Meili Faille, Vaudreuil-Soulanges, Bloc Québécois
Raymonde Folco, Laval – Les Îles, Libéral
Carole Freeman, Châteauguay – Saint-Constant, Bloc Québécois
Christiane Gagnon, Québec, Bloc Québécois
Marc Garneau, Westmount – Ville-Marie, Libéral
Roger Gaudet, Montcalm, Bloc Québécois
Monique Guay, Rivière-du-Nord, Bloc Québécois
Claude Guimond, Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, Bloc Québécois
Michel Guimond, Montmorency – Charlevoix – Haute-Côte-Nord, Bloc Québécois
Marlene Jennings, Notre-Dame-de-Grâce – Lachine, Libéral
Jean-Yves Laforest, Saint-Maurice – Champlain, Bloc Québécois
Mario Laframboise, Argenteuil – Papineau – Mirabel, Bloc Québécois
Francine Lalonde, La Pointe-de-l'Île, Bloc Québécois
Carole Lavallée, Saint-Bruno – Saint-Hubert, Bloc Québécois
Marc Lemay, Abitibi – Témiscamingue, Bloc Québécois
Yves Lessard, Chambly – Borduas, Bloc Québécois
Yvon Lévesque, Abitibi – Baie-James – Nunavik – Eeyou, Bloc Québécois
Luc Malo, Verchères – Les Patriotes, Bloc Québécois
Serge Ménard, Marc-Aurèle-Fortin, Bloc Québécois
Alexandra Mendes, Brossard – La Prairie, Libéral
Maria Mourani, Ahuntsic, Bloc Québécois
Thomas Mulcair, Outremont, Nouveau parti démocratique
Richard Nadeau, Gatineau, Bloc Québécois
Christian Ouellet, Brome – Missisquoi, Bloc Québécois
Pascal-Pierre Paillé, Louis-Hébert, Bloc Québécois
Pierre Paquette, Joliette, Bloc Québécois
Bernard Patry, Pierrefonds – Dollard, Libéral
Louis Plamondon, Bas-Richelieu – Nicolet – Bécancour, Bloc Québécois
Roger Pomerleau, Drummond, Bloc Québécois
Marcel Proulx, Hull – Aylmer, Libéral
Pablo Rodriguez, Honoré-Mercier, Libéral
Jean-Yves Roy, Haute-Gaspésie – La Mitis – Matane – Matapédia, Bloc Québécois
Francis Scarpaleggia, Lac-Saint-Louis, Libéral
Thierry St-Cyr, Jeanne-Le Ber, Bloc Québécois
Ève-Mary Thériault, Saint-Hyacinthe – Bagot, Bloc Québécois
Justin Trudeau, Papineau, Libéral
Robert Vincent, Shefford, Bloc Québécois

LES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX QUÉBÉCOIS SUIVANTS N'APPUIENT PAS KYOTOplus

André Arthur, Portneuf – Jacques-Cartier, Indépendant
Maxime Bernier, Beauce, Conservateur
Jean-Pierre Blackburn, Jonquière – Alma, Conservateur
Steven Blaney, Lévis – Bellechasse, Conservateur
Sylvie Boucher, Beauport – Limoilou, Conservateur
Lawrence Cannon, Pontiac, Conservateur
Jacques Goude, Lotbinière – Chutes-de-la-Chaudière, Conservateur
Denis Lebel, Roberval – Lac-Saint-Jean, Conservateur
Massimo Pacetti, Saint-Léonard – Saint-Michel, Libéral
Christian Paradis, Mégantic – L'Érable, Conservateur
Daniel Petit, Charlesbourg – Haute-Saint-Charles, Conservateur
Josée Verner, Louis-Saint-Laurent, Conservateur
Lise Zarac, LaSalle – Émard, Libéral

À VOUS D'AGIR...
www.kyotoplus.ca

POLITIQUE



Tandis qu'à Québec...



MICHEL DAVID

Avec la conflagration imminente à Ottawa et la guerre de tranchées qui oppose Gérard Tremblay et Louise Harel, la session qui reprend aujourd'hui à l'Assemblée nationale risque de paraître bien terne.

Normalement, un gouvernement aux prises avec une récession mondiale connaît une chute brutale dans l'opinion publique. Pourtant, ni les pertes d'emplois, ni les résultats désastreux de la Caisse de dépôt, ni le retour à un budget déficitaire n'ont eu un impact mesurable sur la cote du gouvernement Charest.

Alors que les problèmes d'éthique à l'Hôtel de Ville pourraient compromettre la réélection du maire Tremblay, les tribulations de Philippe Couillard, de David Whissell et de Jean d'Amour, sans oublier la rémunération secrète de M. Charest lui-même, n'ont pas davantage laissé de traces dans les sondages. Au contraire, la satisfaction à l'endroit du gouvernement et du premier ministre lui-même n'a cessé d'augmenter.

Maintenant que l'économie commence à donner des signes plus encourageants et que M. Charest a décidé de resserrer les directives imposées aux membres de son cabinet, on voit mal ce qui pourrait provoquer un revirement significatif de l'opinion au cours de l'automne.

Pour le contribuable, il était facile de comprendre que les pertes enregistrées par la Caisse de dépôt risquaient de se traduire par des augmentations de tarifs. Il est plus difficile de se sentir directement concerné par le débat sur le projet de loi 40 visant à suspendre temporairement la loi antidéficit.

Même si l'opposition a raison d'y voir un chèque en blanc signé au gouvernement, l'imposition du bâillon pour forcer l'adoption ne créera pas un grand émoi en dehors des murs de l'Assemblée nationale.



La multiplication des manquements à l'éthique aux différents niveaux de gouvernement a sans doute irrité la population, mais qui se soucie de savoir si l'Assemblée devrait adopter un code d'éthique avant la nomination d'un commissaire plutôt que l'inverse?

Le PQ enfonce une porte ouverte en réclamant que M. Whissell démissionne aussi comme député. Comme il ne peut pas entretenir le moindre espoir de retourner au Conseil des ministres, il n'a manifestement pas l'intention de s'éterniser bien longtemps sur les banquettes arrière.

En attendant de connaître les résultats de l'enquête du commissaire, l'obysisme sur les activités de Jean d'Amour, l'obysisme devrait peut-être se pencher sur le cas du ministre de la Santé, Yves Bolduc, qui possède des intérêts dans une polyclinique.

M. Charest ne semble y voir aucun problème, mais que dirait-on si la ministre de l'Éducation exploitait une école privée? Qui sait, au train où M. Bolduc multiplie les gaffes, le premier ministre trouvera peut-être l'opportunité de lui offrir le même choix qu'à M. Whissell, en espérant qu'il préfère la clinique à la limousine.

Une session pépère à Québec ne serait certainement pas pour déplaire à M. Charest. D'ailleurs, pour la plupart des gouvernements, les débats parlementaires constituent une perte de temps. Pour annoncer un plan de lutte contre le décrochage ou la création de nouvelles escouades policières pour débusquer les criminels en cravate, il est nettement préférable d'être seul sur la scène.

Les parlements sont faits d'abord et avant tout pour permettre à l'opposition de s'exprimer. Encore faut-il le savoir en tirer parti. Selon le dernier sondage Léger Marketing-Le Devoir, 63 % des Québécois sont insatisfaits du travail de Pauline Marois. Même si le poste de chef de l'opposition est particulièrement ingrat, il est anormal qu'elle ne tire pas mieux son épingle du jeu face à un gouvernement qui en est à son troisième mandat.



Encore une fois, Mme Marois devra consacrer une bonne partie de son énergie à la gestion des affaires internes de son parti. Lors de la Conférence des président(e)s de juin dernier, il a été résolu qu'un «plan d'action pour mettre en marche le Plan pour un Québec souverain» soit présenté au conseil national de l'automne. Au PQ, c'est le genre d'exercice qu'il faut préparer avec soin.

Un nouveau livre de Jacques Parizeau est attendu en novembre. Cette perspective a de quoi inquiéter n'importe qui. Même involontairement, il a le don de soulever des débats embêtants. Dans son précédent ouvrage, paru en 1997, il avait sérieusement perturbé la campagne du Bloc québécois en laissant entendre qu'une victoire du oui en 1995 aurait pu donner lieu à une déclaration unilatérale d'indépendance.

La bonne nouvelle pour Mme Marois est que l'ADQ devrait bientôt achever son autodestruction. Plusieurs doutaient qu'elle puisse survivre bien longtemps au départ de Mario Dumont, mais personne n'avait prévu que la course à sa succession prendrait une tournure aussi loufoque.

Peu importe maintenant qui sera élu chef le 18 octobre. Après le débat ridicule des derniers jours à propos du curriculum vitae d'Eric Caire, aucun des trois candidats en lice ne sera en mesure d'assurer la crédibilité et l'unité de ce qui restera de ce parti. La seule question est de savoir comment se fera le partage des dépouilles.

Modifications à l'assurance-emploi

Des primes pour les « bons » chômeurs

Le Conseil national des chômeurs juge la mesure trop restrictive

Ottawa a annoncé hier son intention d'aider les travailleurs plus expérimentés en prolongeant de quelques semaines leur période d'admissibilité au régime d'assurance-emploi. Un pas dans la bonne direction pour certains — notamment le NPD —, mais une mauvaise cible pour d'autres.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le gouvernement conservateur a tendu la main hier aux chômeurs ayant cotisé longtemps au régime d'assurance-emploi sans en avoir beaucoup bénéficié en retour. Ces travailleurs de longue date pourraient recevoir entre 5 et 20 semaines de prestations supplémentaires, selon les termes d'un nouveau projet de loi dont l'adoption demeure incertaine.

Thème important de la rentrée parlementaire d'hier, les modifications proposées au régime d'assurance-emploi concernent les travailleurs plus âgés et expérimentés qui ont cotisé au régime d'assurance-emploi pendant au moins sept des dix dernières années, et ce, sans avoir touché de prestations régulières pendant plus de 35 semaines depuis cinq ans (les prestations reçues durant un congé de maternité ne comptent pas).

Ceux qui sont admissibles pourraient donc voir prolonger la période de versement de leurs prestations d'assurance-emploi. Entre 5 et 20 semaines de prestations seraient ajoutées, pour un total maximum de 70 semaines dans les régions les plus touchées. Dans son plan d'action économique, Ottawa a prolongé de 45 à 50 semaines la durée maximale des prestations dans certaines régions.

Temporaire et rétroactive, la mesure coûtera



CHRIS WATTIE REUTERS
Diane Finley, ministre des Ressources humaines et, en arrière-plan, Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu.

935 millions, selon la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, qui a indiqué qu'il n'y aurait pas de hausse des cotisations en 2010 pour financer cette initiative. Le gouvernement estime qu'environ 190 000 travailleurs pourraient en bénéficier.

Cette bonification ciblée du régime a été accueillie avec retenue par les partis d'opposition. Les libéraux l'ont immédiatement rejetée, au nom d'une perte de confiance généralisée envers le gouvernement. «Si le gouvernement était sérieux pour l'intérêt des travailleurs, il aurait pu mettre sur pied ses propositions devant les autres membres du groupe de travail sur l'assurance-emploi [créé en juin par Stephen Harper, à la demande de Michael Ignatieff], a lancé la députée

Marlene Jennings. Pour son collègue Denis Coderre, il s'agit d'un «show de boucane» destiné à «gagner du temps».

Mais le chef néodémocrate, Jack Layton, s'est montré disposé à l'appuyer. «L'annonce d'aujourd'hui est un pas dans la bonne direction, sauf qu'il en reste beaucoup à faire», a-t-il indiqué à la sortie de la Chambre des communes. En matinée, le député d'Ottawa-Centre, Paul Dewar, avait jugé que c'était «une proposition très sérieuse» qu'il serait «irresponsable de ne pas sérieusement étudier».

Du côté bloquiste, le chef Gilles Duceppe a mentionné que la mesure semblait «bonne», mais que les «demandes [de l'opposition] sont beaucoup plus importantes».

Trop restreint

Au Conseil national des chômeurs, le porte-parole Pierre Céré a pour sa part dénoncé une mesure jugée «restreinte et restrictive». «Quand un gouvernement veut agir et adopter une mesure provisoire, il n'a pas à déposer un projet de loi, dit-il. Il peut mettre sur pied un projet-pilote pour que ça devienne effectif dès maintenant.»

M. Céré estime qu'il sera fastidieux d'établir la liste des bénéficiaires. «On écarte également ceux que les conservateurs appellent les «mauvais» chômeurs au profit des «bons» chômeurs, analyse-t-il. Ce qu'on nous dit, c'est qu'un jeune, un travailleur saisonnier, un contractuel, les gens du secteur forestier n'auront pas droit à cette modification. Il faut plutôt régler le problème par l'autre bout, en modifiant les règles d'admissibilité.»

Le Conseil du patronat du Québec s'est de son côté dit «inquiété» de voir le gouvernement faire la promotion d'une mesure coûtant près d'un milliard, à l'heure où le déficit atteint 56 milliards.

Le Devoir

Le « vaudeville » se poursuit de plus belle à l'ADQ

Éric Caire veut faire la paix avec Gilles Taillon, mais son adversaire l'accuse maintenant d'être un cancre

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le candidat à la direction de l'Action démocratique du Québec Eric Caire a tendu, hier, un rameau d'olivier à Gilles Taillon pour qu'il cesse de l'accuser d'avoir falsifié son curriculum vitae. Mais Gilles Taillon n'en a cure: il s'est adressé au parti pour forcer Eric Caire à dévoiler les résultats qu'il a obtenus à l'Université Laval.

«Ce que je souhaite, c'est que Gilles prenne conscience du tort incroyable qu'il cause au parti», a plaidé Eric Caire au cours d'une conférence de presse. Le candidat s'est dit prêt à passer l'éponge si Gilles Taillon s'excuse auprès du caucus, du personnel et des militants du parti pour avoir tenu des «propos diffamatoires et mensongers» à son endroit. «Quand il y a un acte de contrition qui est sévère, tout se pardonne dans la vie», a-t-il fait valoir.

Mais à peine Eric Caire avait-il prononcé ces paroles apaisantes que l'équipe de Gilles Taillon ajoutait de l'huile sur le feu, en faisant parvenir aux journalistes sur leur téléphone portable — la magie des communications instantanées aidant — une copie de la lettre que le candidat venait d'envoyer au président du comité électoral de l'ADQ, Pierre-Eloi Talbot. La mention «Baccalauréat en communications» qui figure dans le CV de M. Caire est «une irrégularité qui pose réellement problème et empêche la poursuite normale de la course à la chefferie», écrit M. Taillon. «[...] nous avons appris de sources dignes de foi que M. Caire n'aurait complété ou réussi aucun cours», ajoute-t-il.

Gilles Taillon demande à M. Talbot d'intervenir pour que M. Caire retire de son CV, qui apparaît sur les sites de l'ADQ et de l'Assemblée nationale, la mention de cette formation universitaire ou, qu'à défaut d'obtenir, il fournisse au parti son bulletin de l'Université Laval. M. Talbot a informé M. Taillon qu'il n'allait pas intervenir.

M. Taillon agit en «kamikaze», et la course à la succession de Mario Dumont tourne au «vaudeville», a déploré Eric Caire. C'est «une campagne extrêmement malheureuse. Et j'irai plus loin que ça: c'est une campagne qui, actuellement, nuit à l'ADQ.» Le parti se décompose-t-il? «Oui, j'ai ce sentiment», a-t-il reconnu.

M. Caire a répété qu'il n'avait jamais eu l'intention de tromper la population en inscrivant dans

son CV: Baccalauréat en communications (1993). Ajoutant à la confusion, le tiret manquait dans la version française du site de l'ADQ, une erreur typographique que le parti a corrigée.

M. Caire a révélé son intention d'envoyer une mise en demeure au *Journal de Montréal*, qui avait révélé l'affaire dans son édition de vendredi dernier, afin d'obtenir du quotidien un rectificatif. L'auteur de l'article, Dany Doucet, qui est en temps normal rédacteur en chef du *Journal de Montréal*, a indiqué, hier, au *Devoir*, qu'aucun rectificatif ne serait publié.

Eric Caire est demeuré flou quant aux crédits qu'il aurait obtenus au terme de l'unique session de cours qu'il a suivis en vue de l'obtention d'un baccalauréat en communications. Il n'a pas voulu préciser s'il avait réussi ou non ces quelques cours. «Je ne jouerai pas ce jeu-là. C'est une escalade», a-t-il affirmé.

En août dernier, Eric Caire avait dévoilé son programme en matière de décrochage scolaire qui mettait l'accent sur le sort réservé aux garçons à l'école. Lui-même est un décrocheur qui a fini par obtenir une attestation d'études collégiales en informatique du Collège Multi-Hexa. «J'ai été dans un modèle pédagogique qui, moi, ne me convenait pas [et] où on me demandait de rester assis pendant des heures et des heures à écouter un professeur parler, ce qui n'est pas, pour moi, une façon d'enseigner et qui a fait que mon intérêt à l'école n'a jamais été fort», a-t-il expliqué. Il existait de nos jours des méthodes pédagogiques qui lui auraient permis de poursuivre plus avant ses études, a-t-il évoqué.

Eric Caire était accompagné d'une dizaine de ses partisans, dont l'ex-député d'Arthabaska, Jean-François Roux, qui a annoncé hier qu'il lui accordait son appui. En marge de la conférence, l'ex-député de Berthier, François Benjamin, s'est lancé hier dans une attaque en règle contre Gilles Taillon qu'il a coté pendant 18 mois dans l'opposition officielle. «Il démontre encore aujourd'hui que ce n'est pas un homme d'équipe», a affirmé M. Benjamin. «À ce que je sache, Gilles Taillon, on a toujours dit que c'était le numéro deux, alors c'est le numéro deux de l'échec qu'on a vécu. Alors, qu'il l'assume.»

Le Devoir

Projet de loi 40: un bâillon attend l'opposition

ANTOINETTE ROBITAILLE

Québec — Le gouvernement est tellement pressé de faire adopter le projet de loi 40 sur les finances publiques qu'il pourrait bien user du bâillon pour forcer l'opposition, a admis au *Devoir* Jacques Dupuis, le leader parlementaire du gouvernement.

La procédure parlementaire du bâillon permet au parti majoritaire d'invoquer simplement l'urgence — sans la justifier — pour mettre fin aux procédures jugées par lui dilatoires. À la session du printemps, les partis d'opposition ont forcé le parti gouvernemental à tenir 40 heures de travaux, et l'adoption du projet de loi a été reportée à la session d'automne.

Hier, Jacques Dupuis a affirmé que c'est l'opposition qui va décider s'il y aura bâillon ou non.

«Si elle collabore et qu'on peut adopter rapidement le projet de loi 40, il n'y aura pas de problème», a-t-il déclaré. Sinon? «On verra comment le PQ se comportera», a-t-il répondu.

M. Dupuis a ensuite insisté sur l'importance que le projet de loi 40 revêt pour le gouvernement: «Pour la reprise économique, c'est une pièce qui est cruciale», a-t-il dit. Le projet de loi 40 suspend certaines dispositions de la Loi sur l'équilibre budgétaire, permettant au gouvernement de faire des déficits. En plus, elle met en œuvre une importante réforme comptable, celle dite des PCGR (principes comptables généralement reconnus). Or, le gouvernement veut présenter une synthèse des opérations financières à la fin octobre et estime que cette réforme doit être officiellement adoptée avant.

Le Devoir

Le Canada à l'étranger

Harper fait de la politique partisane, accuse Ignatieff

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Accusé depuis des semaines de tenir de beaux discours creux, le chef libéral Michael Ignatieff a entrepris hier de mettre un peu de chair autour de l'os en présentant son programme de promotion du pays sur la scène internationale. Sa stratégie «Notre Canada» vise autant à se démarquer du Parti conservateur qu'à se dédouaner, sur le plan personnel, de ses 30 années passées à l'étranger.

«Pour le gouvernement conservateur de Stephen Harper, la scène internationale n'existe que pour «scorer» des points sur la scène domestique, a-t-il lancé devant le Canadian Club d'Ottawa. Et notre crédibilité sur la scène internationale s'affaiblit en conséquence.»

Michael Ignatieff estime que la communauté internationale se demande maintenant «où est le Canada». «Sous M. Harper, nous ne sommes plus le leader mondial en mission de la paix. Nous ne sommes même pas parmi les 10 premiers. Nous ne figurons plus parmi les 30 plus importants donateurs. Pire, sous les conservateurs, nous avons abandonné l'Afrique.» Il a rappelé les compressions dans les programmes de promotion culturelle et les nombreux cas de néo-Canadiens laissés à eux-mêmes lorsqu'ils sont coincés dans des situations délicates au Kenya ou au Soudan.

S'il devait former le prochain gouvernement, Michael Ignatieff promet de ressusciter les fameuses missions d'affaires «Équipe Canada» ayant fait les beaux jours de Jean Chrétien et de recommencer à demander la clémence chaque fois qu'un Canadien fait face à la peine de mort dans un autre pays, politique écartée par les conservateurs lorsque le pays en question est considéré comme «démocratique».

Un gouvernement libéral s'engage aussi à poursuivre et à étendre le plan conservateur d'occupation du Grand Nord canadien. «La défense militaire de notre souveraineté n'est pas suffisante, met en garde Michael Ignatieff. Nous devons nous allier avec nos voisins arctiques pour garantir le développement des gens du Nord, pour proposer une approche concertée de lutte contre les changements climatiques et d'exploitation contrôlée des ressources.»

Le chef libéral a par ailleurs profité de sa tribune pour répondre à ceux qui lui reprochent d'avoir vécu trop longtemps à l'extérieur du Canada pour aspirer à le diriger. «Notre gouvernement doit prendre la mesure de ce que le Canada est déjà: une des sociétés les plus internationales du monde. Près de 20 % de notre population est née dans un autre pays. Près de deux millions d'entre nous avons travaillé et vécu à l'étranger à un moment ou un autre. [...] Au lieu de s'en plaindre, au lieu d'insinuer que quel qu'un ayant vécu à l'étranger est un moins bon Canadien, nous devrions célébrer ce fait.»

Le Conseil canadien pour la coopération internationale a été prompt hier à relever les incohérences de Michael Ignatieff. Quelques heures après son discours, ses députés ont donné leur appui à l'accord de libre-échange avec la Colombie malgré les craintes que cela suscite en matière de respect des droits de la personne.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Projet au-dessus du métro Saint-Laurent La SDA et des organismes culturels craignent de faire les frais des élections

JEANNE CORRIVEAU

Le dossier du terrain du métro Saint-Laurent semble être contaminé par la campagne électorale en cours à Montréal. Le promoteur du projet, la Société de développement Angus (SDA), et les organismes culturels qui souhaitent s'installer dans le futur immeuble à construire s'inquiètent de voir la transaction retardée en raison du différend entre l'administration Tremblay et l'arrondissement de Ville-Marie dirigé par le chef de l'opposition, Benoît Labonté.

La Ville de Montréal avait convenu de vendre le terrain entourant l'édicule du métro, vacant depuis 50 ans, à la SDA pour la somme de 2,872 millions de dollars. Le projet devait permettre la construction d'un édifice de six ou sept étages destiné à loger l'École de danse contemporaine (LADMMI), le Cinéma Parallèle, et deux écoles rattachées au cégep du Vieux-Montréal, soit celles de joaillerie et d'imagerie numérique. En raison de la vocation culturelle du site, le promoteur devait profiter d'une réduction de près de 1,2 million.

Or, l'arrondissement de Ville-Marie a émis un avis défavorable au projet, estimant que le terrain aurait dû être vendu à sa valeur marchande de 4,3 millions, et non à un prix préférentiel. La SDA, une société à but non lucratif, s'attendait à ce que la transaction soit entérinée par le comité exécutif la semaine dernière, mais le dossier a été reporté, car les élus ont dit souhaiter revoir certains éléments du projet.

Le temps presse

La SDA et ses partenaires s'inquiètent, car le temps presse. Si la vente n'est pas approuvée lors de la séance du conseil municipal de lundi prochain, le projet sera compromis puisque les partenaires culturels sont

confrontés à des échéances serrées, a averti hier Christian Yaccarini, président de la SDA.

L'École de danse contemporaine craint de voir la subvention fédérale de 3,5 millions lui échapper si la transaction est reportée à l'an prochain. LADMMI occupe depuis 28 ans les locaux d'une ancienne manufacture de la rue Sainte-Catherine, mais les lieux sont vétustes. «On ne peut pas rester là où on est. Quand il fait 28 degrés dans nos studios, on arrête les cours, car il y a des problèmes de déshydratation et des évanouissements», a relaté Yves Rocray, directeur général de LADMMI. C'est un bâtiment inadéquat pour la formation de haut niveau qu'on offre.

De son côté, le Cinéma Parallèle cherche à se reloger depuis l'annonce de la fermeture de ses deux salles au Complexe l'Ex-Centris. «Si ce projet-là ne se fait pas, il est certain que nous devons fermer nos portes après 42 ans d'activités», a indiqué Pascale Hébert, présidente du conseil d'administration du cinéma Parallèle.

Catherine Sévigny, responsable de la culture au comité exécutif, a tenté d'être rassurante. «Mon souhait, c'est que le projet puisse se réaliser, car il s'inscrit vraiment dans notre vision de développement du Quartier des spectacles», a-t-elle dit. Je dois avouer que j'ai été vraiment déçue de voir qu'il y avait un avis défavorable de l'arrondissement. [...] Je comprends mal ce que M. Labonté veut.

Christian Yaccarini déplore qu'avec la campagne électorale, le dossier soit devenu politique. «On a l'appui de l'administration, mais là, on est dans une turbulence. Notre message c'est: "peut-on ne pas faire de politique sur ce projet-là et simplement le réaliser?" C'est un beau projet. Ce serait dommage qu'on le politise.»

Le Devoir

Paolo Catania défend son honneur

Le magnat de la construction nie être associé dans une entreprise de prêts usuraires avec un homme qui l'accuse de menaces de mort

Paolo Catania a défendu son honneur et sa réputation hier lors d'une conférence de presse. Événement inusité pour un homme d'affaires accusé de menaces de mort, tentative d'extorsion et harcèlement.

BRIAN MYLES

C'est dans la salle F. Catania de l'édifice Catania, avenue Catania à Brossard, que le magnat de la construction Paolo Catania a répondu hier aux accusations de menaces de mort, tentative d'extorsion et harcèlement portées contre lui, une affaire qui ébranle les fondations de son empire.

M. Catania, l'un des plus gros joueurs de la construction au Québec, a juré devant le tribunal médiatique qu'il était innocent. «J'entends contester avec vigueur les accusations déposées contre moi, et je ne avec véhémence les faits rapportés par M. [Elio] Pagliarulo auprès des policiers ou dans les médias», a commenté M. Catania, lors d'une conférence de presse tenue au siège social de son entreprise.

«Je n'ai jamais directement ou indirectement menacé de quoi que ce soit M. Pagliarulo ou ses proches», a ajouté le président de Construction Frank Catania et associés.

L'affaire tourne autour



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Paolo Catania avec, en arrière-plan, un de ses avocats.

d'une vieille relation d'amitié ternie par une dette. Paolo Catania a accusé Elio Pagliarulo à la faillite, en juillet dernier, après avoir intenté des procédures judiciaires pour récupérer un prêt de 1,4 million, consenti à un taux d'intérêt annuel de 5%. Une copie de la reconnaissance de dette (un document notarié) a été remise aux médias hier. Le prêt devait servir à relancer les Pâtisseries Pagel, un commerce appartenant à M. Pagliarulo. Celui-ci a reconnu l'existence de cette dette; dans un jugement du 23 février dernier, la Cour supérieure l'a condamné à rembourser une somme de

1,3 million (plus les intérêts) à M. Catania.

Elio Pagliarulo a donné une tout autre version de l'histoire, samedi dans *La Presse*. Paolo Catania et lui auraient été associés dans une «entreprise» sans existence légale qui prêtait de l'argent à des personnes qui n'avaient pas la cote de crédit requise pour faire de gros emprunts auprès des banques, a-t-il dit. Quand de gros débiteurs ont disparu dans la nature, Pagliarulo se serait retrouvé seul aux prises avec la dette. C'est à ce moment que M. Catania aurait commencé à le menacer de mort. Après avoir été enlevé sur l'avenue du Parc et frappé

par des hommes de main, le 1^{er} août, Pagliarulo a porté plainte à la police de Montréal.

Questionné par les médias, Paolo Catania a nié avec fermeté son implication dans le prêt usuraire. «J'ai fait un prêt à un ami de la famille, un ami personnel pour aider sa "business" seulement, et aucune autre entreprise. Je n'étais pas au courant de son intention de faire cet autre genre de travail», a dit M. Catania. «Je n'ai jamais été dans le business du prêt usuraire, j'ai prêté de l'argent à un ami à 5% d'intérêts annuels.»

M. Catania s'est dit victime d'une vengeance. «Tout au long des procédures entreprises contre M. Pagliarulo, ce dernier a menacé de rendre public notre différend d'affaire dans le but évident de nuire à ma réputation personnelle, ainsi qu'à celle de ma compagnie et de ma famille», a dit le président de Construction Catania, qui emploie plus de 200 personnes.

Construction Catania est le partenaire de la Ville de Montréal dans le controversé projet Contrecœur. L'entreprise a acquis pour 4,4 millions un terrain appartenant à la Société d'habitation de Montréal (SHDM) qui était évalué à 31 millions. Depuis 2000, Catania et associés a reçu 100 millions en contrats de la Ville de Montréal.

Le Devoir

Les deux candidats à la mairie de Longueuil divergent d'opinion

Hors terre ou sous terre, le métro?

JEANNE CORRIVEAU

La candidate à la mairie de Longueuil, Caroline St-Hilaire, croit qu'il vaudrait mieux construire un métro en surface sur la Rive-Sud plutôt que de réver d'un coûteux métro en tunnel comme le souhaite son adversaire, Jacques Goyette. Le chef d'Action Longueuil, qui devance son rival dans les intentions de vote selon un récent sondage, a présenté hier sa pla-

te-forme électorale en vue du scrutin du 1^{er} novembre.

Mme St-Hilaire, qui souhaite mettre fin au règne de 27 ans du Parti municipal de Longueuil (PML), dit vouloir instaurer plus de transparence et d'éthique dans la gestion de la Ville. Lors d'une conférence de presse hier en compagnie de ses 26 candidats, elle a fait savoir que si son équipe était portée au pouvoir, elle adopterait un code d'éthique assorti de sanctions, tiendrait deux assemblées du conseil municipal par mois et multiplierait les consultations publiques.

En matière de transport, Action Longueuil promet d'offrir l'accès gratuit au réseau de transport en commun aux personnes de plus de 65 ans. Et contrairement à son adversaire Jacques Goyette, qui fait la promotion du prolongement du métro en souterrain, Mme St-Hilaire croit plus opportun de favoriser un réseau de surface afin d'assurer un meilleur service de transport aux résidents de l'agglomération. «Il faut régler la question des déplacements d'est en ouest, c'est pourquoi nous préconisons une option de surface. Ça va coûter beaucoup moins cher, et Hydro-Québec est prête à financer des études de fai-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Caroline St-Hilaire

sabilité sur des options électriques», a-t-elle expliqué.

Au dire de Jacques Goyette, qui a lancé sa campagne dimanche, la course électorale à Longueuil sera «brutale» en raison des «coups vicieux» portés par Mme St-Hilaire. Celle-ci devancerait d'ailleurs son adversaire dans les intentions de vote selon un sondage effectué entre le 3 et le 8 septembre pour le compte du *Journal de Montréal*. Des 424 personnes sondées, 24% ont accordé leur appui à Mme St-Hilaire contre

12% pour M. Goyette. Le taux d'indécis est toutefois très élevé puisqu'il atteint 49%.

Mme St-Hilaire a commenté ces résultats avec prudence: «Je n'en suis pas à ma première campagne électorale et s'il y a une chose que j'ai apprise, c'est qu'il ne faut jamais rien prendre pour acquis. C'est ce que je dis à mes candidats tous les matins», a-t-elle dit.

La candidate a reproché à M. Goyette de refuser de l'affronter en débat et d'avoir décliné l'invitation lancée récemment par Télévision Rive-Sud: «S'il veut une vraie campagne basée sur les idées, qu'il vienne en débattre avec moi», a-t-elle dit.

«On ne participera à aucun débat. Ce n'est pas dans notre plan de campagne», a fait savoir hier l'attachée de presse de M. Goyette, Monique Letarte. Ce n'est pas dans les traditions du PML de faire des débats. Nous, on rencontre les citoyens.»

M. Goyette, qui a succédé au maire sortant Claude Gladu à la tête du PML, n'a pas voulu commenter la plate-forme électorale faute d'avoir pu en prendre connaissance.

Le Devoir

DANY LAFERRIÈRE

LA DÉRIVE DOUCE D'UN ENFANT DE PETIT-GOÂVE

UN FILM DE PEDRO RUIZ

«J'AI CRU AU DÉBUT QUE LES LIVRES VENAIENT DE MOI. MAINTENANT JE COMMENCE À CROIRE QUE JE VIENS DE MES LIVRES.»

SELECTION OFFICIELLE

RIFFM

2009

1794 - 1840
LES GRANDS COMBATS DE LA PRESSE À MONTRÉAL

DU 11 AU 27 SEPTEMBRE 2009

MONTRÉAL D'IDÉES ET D'IMPRESSION

Au Centre d'histoire de Montréal

Un événement du Petit Musée de l'impression sur le patrimoine montréalais de l'imprimerie, en collaboration avec le Centre d'histoire de Montréal.

TOUS LES WEEK-ENDS

- expositions
- circuits commentés
- animation de 12h à 13h
- activités pour les jeunes

INFORMATIONS
www3.sympatico.ca/desmbel
514 872 3207

RÉSERVATIONS
pour les circuits commentés à la billetterie Articulée
514 844 2172

Centre CHM de Montréal
Place D'Youville

Petit Musée de l'impression

LE MONDE

Le Guantánamo afghan

Des droits accordés aux prisonniers de Bagram

CLAUDE LÉVESQUE

Les prisonniers incarcérés à la base américaine de Bagram en Afghanistan, qu'on a souvent comparée à celle de Guantánamo, auront dorénavant le droit de contester leur détention. C'est ce qu'a annoncé hier le Pentagone, confirmant des informations qui avaient circulé dans la presse en fin de semaine.

Les quelque 600 détenus de Bagram — il n'en reste qu'environ 240 à Guantánamo, sur l'île de Cuba — pourront comparaître tous les six mois devant des conseillers militaires chargés de déterminer leur statut. Ils seront aidés dans leurs démarches par des militaires nommés d'office par les autorités carcérales, mais qui ne seront pas nécessairement des avocats.

Certains prisonniers croupissent à Bagram depuis au moins six ans. Contrairement à ceux qui ont abouti à Guantánamo, ils n'ont jamais eu accès à des avocats ni eu le droit de connaître les motifs de leur détention et de les contester. Selon le gouvernement américain, il en est ainsi parce qu'ils sont des prisonniers de guerre capturés sur le champ de bataille.

Comme en Irak

«C'est une pratique que nous avions mise en place en Irak pour nous aider à gérer la population des détenus et au bout du compte la réduire, en nous assurant que nous ne gardions que les personnes les plus dangereuses», a d'ailleurs précisé hier le porte-parole du Pentagone, Bryan Whitman, en présentant les nouvelles règles pour Bagram.

Néanmoins, la population de cette prison compte aussi plusieurs personnes qui ont été cap-

turées bien loin de l'Afghanistan, en Thaïlande et aux Émirats arabes unis, notamment.

C'est en tenant compte de ce genre d'arguments qu'une cour fédérale avait jugé, en avril, qu'au moins une partie des détenus de Bagram devraient pouvoir contester leur incarcération.

Nouvelle politique

Les changements annoncés s'inscrivent dans la politique du nouveau gouvernement américain en ce qui concerne le traitement des prisonniers faits depuis le 11 septembre 2001.

Ironiquement, alors qu'on veut réduire sa population, l'actuelle prison à Bagram doit être démolie et remplacée par un établissement plus grand.

L'American Civil Liberties Union, une importante organisation de défense des droits de la personne, s'est dite «encouragée» par les changements annoncés, tout en déplorant le secret qui continue d'entourer Bagram. L'ACLU a demandé en vain, à plusieurs reprises, au gouvernement américain de publier les noms des personnes qui y sont emprisonnées, les circonstances de leur arrestation et les motifs de leur détention, ainsi que les rapports militaires sur le traitement des prisonniers.

En 2002, deux détenus y avaient été battus à mort par des militaires américains. Depuis lors, des allégations de mauvais traitement sont régulièrement formulées par des organisations comme la Commission afghane des droits humains, qui s'est réjouie des mesures annoncées hier. En juillet, plusieurs prisonniers ont lancé un mouvement de protestation, exprimant leur crainte d'être incarcérés indéfiniment.

Le Devoir
Avec l'AFP

Des soldats somaliens inspectaient leurs armes hier, avant une patrouille dans les rues de Mogadiscio.

Raid des forces spéciales américaines en Somalie

Un chef islamiste aurait été tué

Les forces spéciales américaines ont effectué un raid hélicoptère hier et ont attaqué une voiture dans le sud de la Somalie dans laquelle se trouvait l'un des activistes les plus recherchés de la région.

Les forces françaises avaient auparavant été montrées du doigt comme étant à l'origine de l'opération, mais une source américaine, sous sceau de l'anonymat, a confirmé le raid par les forces spéciales.

Saleh Ali Saleh Nabhan, né au Kenya il y a 28 ans, était recherché depuis un attentat au camion piégé contre un hôtel à capitales israéliennes en 2002 sur la côte kényane et une attaque au missile qui avait échoué le même jour contre un avion de ligne israélien décollant de l'aéroport de Mombassa. Il était apparemment le propriétaire du camion lancé contre l'hôtel. L'attentat avait fait 15 morts.

Selon la source américaine, les États-Unis pensent que Nabhan a été tué dans l'attaque et son corps a été emporté par les Américains. Bryan Whitman, porte-parole du Pentagone, s'est pour sa part refusé à tout commentaire «sur toute opération présumée en Somalie».

Le ministre somalien de l'Eau, Mohamed Abdulahi Omaar, a déclaré que le chef islamiste avait été tué hier lors d'un raid hélicoptère mené par des soldats étrangers entre une voiture dans le sud de la Somalie. «Nabhan et quatre autres chefs étrangers de groupes militants ont été tués au cours du raid», a-t-il précisé. «Ces jeunes combattants n'ont pas les mêmes ressources que leurs collègues d'Afghanistan ou d'ailleurs lorsqu'ils se retrouvent face à une attaque aérienne étrangère.»

Des témoins avaient rapporté que les soldats étrangers qui avaient mené ce raid à bord de deux hélicoptères «semblaient porter le drapeau français à l'épaule, sur leur uniforme». Ils ont apparemment emporté les corps des islamistes tués.

À Paris, le porte-parole du ministère de la Défense, Christophe Prazuck, a déclaré qu'aucun militaire français n'avait été engagé dans cette opération. Les forces françaises ont mené par le passé des opérations en Somalie pour secourir des ressortissants français détenus par les rebelles ou les pirates.

Reuters

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Les femmes sont au centre des débats

Genève — Le sort réservé aux droits et libertés fondamentales des femmes, notamment en Afghanistan, dans les États du Golfe et au Soudan, sont au cœur des premiers débats du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui entamait hier sa douzième session à Genève.

Le début des travaux a été retardé de quelques heures, les pays latino-américains ayant demandé que l'ambassadeur du Honduras quitte la rencontre. Les pays d'Amérique latine ont déclaré que M. Delmer Urbizo représentait le gouvernement de facto de Tegucigalpa après le renversement du président Manuel Zelaya, que ces pays considéraient toujours comme le président légitime.

«Les droits des femmes sont toujours limités dans de trop nombreux pays», a déploré Navi Pillay, haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, invitant les membres du Conseil à faire le nécessaire pour y remédier.

Dans son discours inaugural, la diplomate sud-africaine qui a connu l'apartheid a en outre évoqué «le sévère recul des droits des femmes» subi à l'occasion de l'élection présidentielle contestée en Afghanistan et a invité Kaboul à tout mettre en œuvre pour faire cesser les violences liées au scrutin.

Lors de cette session de trois semaines, la première en présence d'une délégation américaine, les représentants des 47 États membres de l'organisation se pencheront également sur l'offensive israélienne menée en décembre-janvier dans la bande de Gaza.

Le cas Loubna

En dépit de quelques points positifs, comme l'élection de

quatre candidates au Parlement koweïtien et la nomination sans précédent d'une femme au sein du gouvernement saoudien, «la situation globale des femmes reste loin des exigences internationales» dans les pays du golfe arabo-persique, a poursuivi Navi Pillay. La commissaire a invité les autorités à renoncer aux particularismes qu'elles invoquent lorsqu'il s'agit de ratifier les traités internationaux ayant trait aux droits de la personne.

Les femmes soudanaises, attelle poursuivies, font toujours l'objet de discriminations, alors que Khartoum a ratifié de nombreux accords internationaux en la matière. Loubna Hussein, une Soudanaise qui travaillait pour les Nations unies au moment de son arrestation, a ainsi été condamnée la semaine dernière à une peine de prison ferme pour s'être montrée en public vêtue d'un pantalon qui aurait pu lui valoir 40 coups de fouet.

Elle a finalement été remise en liberté sous caution, ce dont la commissaire aux droits de l'homme s'est félicitée, tout en invitant le gouvernement soudanais «à faire le nécessaire pour l'équité des droits».

La diplomate devait en outre attirer l'attention du Conseil sur le sort des clandestins qui paient des passeurs à prix d'or pour traverser la Méditerranée, l'océan Indien ou le golfe d'Aden au péril de leur vie. «Aujourd'hui, craignant que les bateaux en détresse ne transportent des émigrants, les navires ignorent leurs appels à l'aide en violation du droit international», dit-elle dans un document rédigé pour la 12^e session.

Agence France-Presse
et Reuters

Norvège: le gouvernement remporte les législatives

Oslø — La coalition de gauche sortante a conservé une très courte majorité au Parlement à l'issue des élections législatives hier en Norvège, selon deux sondages à la sortie des urnes des chaînes de télévision.

Les partis de gauche emmenés par le premier ministre travailliste, Jens Stoltenberg, devraient remporter 85 sièges sur 169 au Storting contre 83 mandats aux partis de droite et un autre à l'extrême gauche, ressort-il d'un premier sondage rendu public par la télévision publique NRK. Un autre sondage dont les résultats ont été diffusés par la chaîne commerciale TV2 crédite la coalition sortante de 87 sièges

contre 82 à l'opposition. Il faut 85 sièges pour obtenir la majorité absolue.

Un troisième sondage, publié par le journal populaire à grand tirage *Verdens Gang* (VG) sur son site Internet, annonce un résultat encore plus serré, créditant la gauche et la droite de 84 sièges chacune, le dernier siège revenant à l'extrême gauche.

Au pouvoir depuis 2005, le gouvernement qui regroupe les travaillistes, principale force politique du pays, et leurs petits alliés socialistes et centristes, s'est engagé à renforcer l'État-providence et à défendre l'emploi.

En face, l'opposition de droite, dominée par les populistes, a

promis baisses d'impôts et privatisations dans une social-démocratie où l'État est très présent et la fiscalité très élevée.

Agence France-Presse

Téhéran et les grandes puissances se retrouveront le 1^{er} octobre

Téhéran — L'Iran et les grandes puissances se retrouveront le 1^{er} octobre pour discuter des propositions iraniennes destinées, selon Téhéran, à «calmer les inquiétudes internationales» sur son programme nucléaire controversé.

«Lors d'un entretien téléphonique ce midi [lundi], Javier

Solana, le diplomate en chef de l'Union européenne, et Saïd Jalili, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, ont décidé que les représentants de l'Iran et du groupe 5+1 se rencontreront le 1^{er} octobre pour discuter du paquet iranien de propositions», a rapporté l'agence Isna. — AFP

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

EN BREF

Les médias inspirent peu la confiance

Washington — Les Américains font de moins en moins confiance aux médias et ils sont de plus en plus nombreux à considérer que les informations qu'ils publient sont inexacts ou manquent d'objectivité, relève une étude publiée hier. Seuls 29 % des personnes interrogées par le Centre de recherche indépendant Pew estiment que les médias diffusent en règle générale des informations sérieuses et 63 % pensent qu'elles sont souvent imprécises. De la même manière, 60 % des sondés estiment que les médias américains manquent d'objectivité. Seuls 20 % des sondés considèrent que les médias sont indépendants du pouvoir et 21 % qu'ils sont prêts à reconnaître leurs erreurs. Le sondage révèle par ailleurs que la télévision reste le moyen d'information dominant chez les Américains (71 %), contre 42 % pour Internet et 33 % grâce à la presse écrite. — AFP

GB: les syndicats autour de Brown

Liverpool — La centrale syndicale britannique TUC s'est resserrée hier autour du premier ministre Gordon Brown sur la question de la baisse du déficit public, attaquant les conservateurs sur ce sujet crucial de la campagne électorale à venir. Le TUC, qui réunit 61 syndicats britanniques, tient cette semaine sa 141^e assemblée annuelle à Liverpool. Fort de 6,2 millions de membres, le Trades Union Congress (TUC) a critiqué ces derniers jours les projets des partis de réduire par une baisse des dépenses publiques un déficit public qui tourne aujourd'hui autour de 12 % du PIB. — Reuters

La présidence à vie au Kazakhstan ?

Astana — Le parti du président kazakh Nursultan Nazarbaïev a laissé entendre hier que ce dernier pourrait devenir président à vie. La législation autorise déjà Nazarbaïev à briguer un nombre illimité de mandats. «Nous suggérons un débat, avec un certain nombre d'experts, sur l'adoption d'une loi sur le guide de la nation où toutes les questions concernant le chef de l'État devraient être abordées», a dit le parti Nur OTAN. «Cela pourrait inclure la présidence à vie.» — Reuters

AVIS DE CONVOCATION		
<p>À tous les contribuables qui tiennent un commerce et/ou un établissement d'affaires sur le territoire du Vieux-Montréal, délimité par les rues Des Soeurs-Grises, Saint-Antoine, de la Commune et Saint-Hubert, veuillez prendre note que conformément à l'article 458 de la Loi sur les cités et villes du Gouvernement du Québec, vous êtes invités à participer à l'assemblée générale du budget de la Société de développement commercial (SDC) Vieux-Montréal - Quartier historique.</p>		
<p>Accueil 19h30 - Début 19h</p>		
<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Le mardi 29 septembre 2009 à 19h à la Basilique Notre-Dame, 426, rue Saint-Sulpice</p>		
<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BUDGET Le mardi 29 septembre 2009 à 20h30 à la Basilique Notre-Dame, 426, rue Saint-Sulpice</p>		
<p>ORDRE DU JOUR</p>		
<p>1. Ouverture de l'assemblée 2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée 3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum) 4. Adoption de l'ordre du jour 5. Adoption du dernier procès-verbal 6. Rapport du conseil d'administration 7. Dépôt des états financiers tels que présentés le 31 mars 2009 8. Nomination d'un vérificateur 9. Élection du président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs 10. Élection des administrateurs 11. Levée de l'assemblée</p>	<p>1. Ouverture de l'assemblée 2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée 3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum) 4. Adoption de l'ordre du jour 5. Adoption du dernier procès-verbal 6. Présentation du plan d'action 2010 (résumé) 7. Présentation et adoption du budget 2010 8. Levée de l'assemblée</p>	
<p>Budget 2010</p>		
<p>Revenus</p>	<p>Cotisations Aides financières Autres revenus</p>	<p>1 011 000 \$ 40 000 \$ 30 000 \$</p>
<p>Total des revenus</p>		<p>1 081 000 \$</p>
<p>Dépenses</p>	<p>Administration et secrétariat corporatif (ressources humaines, avantages sociaux, conseils et comités, assurances, loyer, taxes diverses, équipements, fournisseurs, informatique, télécommunication, poste et messagerie, documents recherche, transport et représentation) Comptabilité, finances et affaires juridiques Programmation (animation et événements) Opérations (accueil et information, embellissement et aménagement, entretien et propreté, accès, circulation et stationnement, sécurité) Communication et marketing (site internet, communications internes et externes, relations publiques et de presse, publicité et promotion, licensing)</p>	<p>229 500 \$ 8 500 \$ 369 750 \$ 186 800 \$ 286 450 \$</p>
<p>Total des dépenses</p>		<p>1 081 000 \$</p>
<p>Important</p>		
<p>Veuillez noter que seuls les membres en règle pourront se prévaloir de leur droit de vote. Selon le règlement (CA-24-026) sur les Sociétés de développement commercial, modifié à la séance du conseil d'Arrondissement Ville-Marie du 4 septembre 2007, chaque membre doit se faire représenter par une personne physique, par voie de procuration. Chaque personne physique ne peut représenter qu'un seul membre, et les bulletins de vote seront remis sur représentation de la procuration dûment signée. En résumé : un membre = une procuration = une personne physique = un vote.</p>		

ÉDITORIAL

Crimes financiers

D'abord la police!

Il aura fallu quelques scandales bien sentis avant que Québec ne manifeste un réel intérêt pour les crimes de nature économique, notamment la corruption et la malversation qui parasitent l'industrie des grands travaux d'infrastructures. En annonçant qu'il accentue la lutte contre les «criminels à cravate», le gouvernement Charest fait un pas dans la bonne direction. Selon les résultats obtenus, on pourra juger de la pertinence d'une commission publique d'enquête sur la magouille dans l'industrie des fournisseurs de services pour le secteur public québécois.

Il y a deux volets à l'annonce faite par trois importants ministres du gouvernement, dimanche après-midi. Le premier concerne les fraudes commises aux dépens de particuliers parfois mal informés; le second s'attaque à une toute autre catégorie de criminels qui font la pluie et le beau temps dans l'industrie des infrastructures publiques au Québec. Deux dossiers bien différents, l'un relevant au premier chef de l'Autorité des marchés financiers, l'autre plus directement des services policiers qui ont les moyens de traquer les entrepreneurs, ingénieurs et autres huiles de notre société qui complotent pour corrompre les pouvoirs publics et profiter des failles du système.

Depuis trois ans, plusieurs cas de fraudes commises auprès de petits actionnaires ont mis en lumière l'incapacité de l'AMF à combattre ces crimes, encore moins à les prévenir. En ajoutant des ressources policières pour faire aboutir les enquêtes de nature criminelle parallèlement aux infractions réglementaires, en accentuant la cybersurveillance et en finançant une campagne de publicité à l'intention des investisseurs plus vulnérables, Québec fournit des moyens supplémentaires à l'AMF pour être autre chose qu'une bureaucratie papérasnière. À elle de prouver qu'elle est capable de traquer de vrais escrocs avant qu'ils aient dépensé tout l'argent de leurs victimes!

Evidemment, ce n'est pas en ajoutant quelques policiers que l'on empêchera les bandits à cravate d'essayer de voler leur voisin, ni en demandant à Ottawa de durcir les peines. Mais ce qui vient d'être fait se devait de l'être pour lancer un message plus clair à ces «hommes d'affaires» patentés qui se croient intouchables dans leurs bureaux aux murs lambrissés.

Cela dit, on nous permettra d'insister sur l'importance encore plus grande de l'autre volet de l'annonce, celui qui s'attaque à la corruption et à la malversation. On sait depuis quelque temps déjà que d'importants entrepreneurs se partagent le marché des appels d'offres pour faire grimper les prix, que des firmes d'ingénierie se prêtent à un jeu semblable et financent des caisses occultes de partis politiques provinciaux et municipaux, que des politiciens et des fonctionnaires se laissent corrompre, etc. Or, malgré les soupçons et les dénonciations lancés par les journaux, Québec avait fait la sourde oreille jusqu'à tout récemment. Il aura fallu quelques cas particulièrement révélateurs rendus publics par les médias pour que Québec se décide enfin à créer une escouade contre la corruption. Il était temps!

On l'a vu dans le cas des motards, seuls des policiers spécialisés peuvent recueillir les preuves nécessaires grâce à l'infiltration, à la dénonciation et à l'écoute électronique, et c'est sans réserve qu'il faut appuyer l'entrée en scène d'une nouvelle escouade de lutte contre la corruption, à la veille précisément des campagnes électorales municipales. Si, comme il est à prévoir, ces enquêtes permettent de lever des lapins, il faudra exiger la tenue d'une enquête publique en bonne et due forme pour dresser un tableau complet de la situation et redéfinir les rapports qui lient les fournisseurs de services et le secteur public municipal, provincial et fédéral au Québec.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

Chefferie de l'ADQ

Enfantillages!

Le pénible spectacle qu'offrent les candidats à la chefferie de l'ADQ n'a même pas de quoi divertir. Sinon les partis politiques rivaux, qui fourbissent leurs armes parlementaires à chacune des nouvelles bourdes adéquistes, personne ne profite de ces altercations dignes de la cour d'école. Navrant!

Le fondateur de l'ADQ, Mario Dumont, n'avait que 24 ans lorsqu'il fut élu pour la première fois député de Rivière-du-Loup: un vrai jeu-jeu, dont l'inexpérience politique jamais toutefois ne le fit sombrer dans l'infantilisme propre à certains de ses aspirants. Maintenant que l'homme a quitté le cercle politique pour l'arène médiatique, le parti qu'il a fondé a perdu sa façade. Ne restent, apparemment, que des miettes.

Les prétendants au titre de Super Mario, confrontés tant au manque de substance de l'ADQ qu'à leur inhabileté à lui tracer un nouveau profil, en sont contraints à jouer les chats de rue.

La dernière joute met en scène la scolarité universitaire du candidat Eric Caire, député de La Peltrie, qui, pour une affaire de tîret omis sur un communiqué, a reçu les affronts du candidat Gilles Taillon, ancien député de Chauveau. Celui-ci a demandé hier que soit publié le relevé de notes de l'Université Laval attestant du «sérieux du cheminement académique» de M. Caire.

Si tout cela était drôle, l'emploi du mot «sérieux» serait presque loufoque! Peu importe la formation, les échecs et les diplômes, qui donc espère montrer qu'il a la trempe d'un chef en cherchant ainsi noise à l'autre? Les candidats se targuent de grandes idées pour rénover le système d'éducation du Québec, et voilà qu'ils en sont réduits à se fouetter à coups de CV et de bulletins d'école. Cela, et l'ensemble des enfantillages colorant cette course à la chefferie, ne convainc personne qu'il y a, dans ce match ennuyeux, de quoi tisser l'étoffe d'un meneur.

Il n'y a pas si longtemps, les querelles intestines étaient davantage associées au Parti québécois, qui a connu son lot de gamineries pour le distraire d'un grand projet nommé souveraineté. Les sondages, qui jadis faisaient de l'ADQ un parti digne de gouverner le Québec, traduisent la consternation des citoyens pour ce parti devenu l'ombre de lui-même: il récolte aujourd'hui à peine 8% des intentions de vote.

Cette course à la chefferie doit culminer par un vote téléphonique, le 18 octobre, lors duquel les adéquistes, spectateurs comme tous les autres de ce cirque pitoyable, désigneront leur nouveau guide. À la différence de leur prédécesseur Mario Dumont, qui fonda l'ADQ sur un programme et des idées, ces trois leaders potentiels flottent au-dessus d'un abîme. Les coups bas et les attaques personnelles qui «meublent» ce grand vide confirment une impression générale: l'ADQ est un parti émiétté.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

La précarité d'un enseignant

Depuis quelques semaines, on parle beaucoup de lutte contre le décrochage et de revalorisation de la profession enseignante. De plus, la ministre Courchesne nous a récemment rappelé l'importance d'attirer les hommes en enseignement. Par contre, on ne parle jamais d'une réalité très présente chez les jeunes enseignants: la précarité d'emploi.

Moi, je suis un jeune enseignant d'histoire au secondaire dans la région de Québec. J'ai donc fait un baccalauréat de quatre ans et j'ai maintenant cinq ans d'expérience. Et bien, malgré cela, j'ai décroché un contrat d'à peine 50% de tâche, ce qui veut dire que sans suppléance (ce qui est très imprévisible d'une semaine à l'autre), je gagne moins de 24 000 \$ pour l'année. Et je suis très loin d'être seul dans cette situation, et beaucoup de gens moins bien positionnés sur la liste de priorité n'ont aucun contrat pour l'instant.

Connaissez-vous beaucoup de professions, nécessitant une formation universitaire de quatre ans, qui placent autant de gens dans une telle situation de précarité d'année en année, et ce, même après cinq, six et même parfois dix ans d'expérience? En parallèle à cela, chaque fois que les enseignants essaient de revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail, on leur remet en pleine face leurs deux mois d'été (qui ne sont pas payés, soit dit en passant) et la fameuse permanence. Très drôle quand on sait que plusieurs enseignants, qui ont maintenant un poste permanent, ont très souvent mis plus de 10 ou 15 ans avant de l'obtenir.

On peut donc deviner que seuls les plus patients et persévérants n'ont pas quitté le bateau en cours de route. Et cela, sans compter qu'à chaque année scolaire, il suffit qu'il y ait une trentaine d'élèves en moins dans une école pour qu'une dizaine d'enseignants se retrouvent en surplus d'effectif. Cette situation entraîne ensuite un ridicule jeu de *bumping* et de chaises musicales qui viennent déstabiliser les équipes de travail et insécuriser plein de gens et par le fait même créer des tensions et un stress déjà suffisamment présent dans notre profession.

Pour toutes ces raisons (et je n'ai même

pas parlé des conditions de travail au quotidien, comme des classes de 34 élèves, le manque de ressources, etc.), je ne suis pas certain que je conseillerais à un cégépien de s'orienter vers l'enseignement, et c'est bien dommage, car c'est une profession qui peut, malgré tout, être extraordinaire.

Benoit Mallette
Québec, le 12 septembre 2009

Le Moulin à paroles in Toronto

Petit gars de Québec, qui habite l'île d'Orléans, je suis à Toronto en ce samedi soir. Je regarde et écoute passionnément le Moulin à paroles sur Internet. Une femme lit *Le Tombeau des rois*, d'Anne Hébert. Un moment extraordinaire, comme tant d'autres depuis quelques heures! Après, on lit Duplessis, Guévremont, Gélinas, Richler, Jean Narrache, Jean Lesage, Borduas, Gauvreau, Kerouac! Tant d'autres venant des siècles qui ont précédé jusqu'à aujourd'hui. Peu de femmes, malheureusement, mais ça, c'est une autre histoire.

Merci Vox et Canoe, qui «streament» le signal sur le Web. Le kiosque où ils sont rassemblés est si près de là où la bataille a eu lieu il y a 250 ans. Alors que moi je suis au cœur du Canadian Financial District. L'ironie est une vertu fascinante. Le symbole lance mon cerveau dans toutes sortes de circonvolutions.

«Où en sommes-nous avec la souveraineté?», me dis-je. Je ne sais pas trop quoi répondre... «De toute façon, je crois que nous sommes mûrs pour la souveraineté. Absolument... J'y crois depuis presque 40 ans. La première fois que j'ai voté, c'était en 1976. René Lévesque est devenu premier ministre... Je suis tellement convaincu que nous devrions être un pays.»

Voilà... C'est dit. J'écoute le Moulin à paroles... D'alpe lit Trudeau dans *Cité libre*. Lorraine Côté lit Françoise Loranger. Benoît Bouchard lit Jean Lesage. On dira ce qu'on voudra, tout ça est infiniment mieux qu'une reconstitution de bataille.

Bernard Gilbert
Sainte-Pétronille, le 12 septembre 2009

Les «pas beaux» et les «pas fins»

Lorsque je vois ou que j'entends tout ce qui se dit en politique, je ne peux m'empêcher de me dire: pas encore! Quand on ne dénonce pas le Parti libéral, c'est le Bloc qui écope ou les conservateurs! Naturellement, ce genre de pratique va dans les deux sens. Mais le plus étonnant a été de voir le résultat de cette réflexion: que ce soit au niveau fédéral, provincial, et même municipal, lorsqu'on écoute les politiciens parler des autres politiciens, je m'aperçois que tous les «pas beaux et les pas fins» (je prends ces termes afin de rester poli) de notre société se sont donnés rendez-vous dans le milieu politique! Certaines annonces télévisées et certains articles de journaux en donnent la preuve. S'il faut croire tout ce qui se dit sur les candidats des différents partis sur les autres candidats, ils sont tous des incapables, des arrivistes, des menteurs, des vantards, des socialistes, des séparatistes, etc. Donc, ils sont tous des «pas beaux et des pas fins»!

Mais le pire dans tout cela est que ces mêmes personnes sont surprises de voir de moins en moins de citoyens et citoyennes voter lors d'élections. Qui voudrait élire un «pas beau et un pas fin» pour nous représenter auprès du reste du monde? Lors d'élections, la population devrait pouvoir choisir un représentant qui est capable de défendre les valeurs et les principes auxquels nous tenons, pas de choisir le moins mauvais des «pas beaux et des pas fins». J'ai quelquefois l'impression d'assister à une querelle entre des bandes d'adolescents rivales.

À cause de cela, je me rends compte qu'appartenir à un parti politique ne favorise pas un candidat. Lentement, mais sûrement, les règles de son parti l'obligent, un jour ou l'autre, à devenir un «pas beau et pas fin», malgré toute la bonne volonté qu'il pourrait avoir à nous représenter. J'espère que ces partis prendront conscience de ce qu'ils sont en train de faire de cette démocratie qui nous est chère: une véritable honte! Autant pour les candidats que pour les électeurs.

Jacques Riendeau
Granby, le 11 septembre 2009

LIBRE OPINION

Une nature si proche, mais si peu accessible

YVES CHARTRAND
Montréal

Le parc du Mont-Saint-Bruno offrait dimanche dernier une journée d'observation des oiseaux de proie. Ma conjointe et moi aurions été désireux d'y participer, mais nous n'avons pas de moyen de transport pour nous y rendre. Nous habitons Montréal et n'avons pas de voiture par choix et, à vélo, c'est trop loin pour nous. En transport en commun, aucun moyen de rejoindre l'entrée principale du parc.

Nous avons la chance à Montréal, contrairement à bien des grandes villes du monde, d'avoir la nature aux portes de la ville. À moins d'une heure de Montréal, je peux mentionner les parcs des Îles-de-Boucherville, du Mont-Saint-Bruno, le Centre de la nature du Mont-Saint-Hilaire, le parc de la Yamaska, le parc d'Oka, la piste du P'tit train du Nord au départ de Saint-Jérôme. Malheureusement, lorsqu'on fait le

choix écologique et économique de ne pas avoir de voiture, il nous est très difficile de rejoindre ces destinations pour y marcher dans la nature ou y faire du vélo.

Aucune piste cyclable ne rejoint le parc des Îles-de-Boucherville (ce serait pourtant si facile à aménager à partir de Longueuil!), et le traversier de Longueuil et du parc Belterive n'est en service qu'une partie de l'année et que la fin de semaine. Le parc du Mont-Saint-Bruno n'est pas accessible en transport en commun avec vélo. Le Centre de la nature de Saint-Hilaire, pas du tout sans voiture, le parc de la Yamaska encore moins. Le parc d'Oka est heureusement accessible par le train de banlieue, mais il ne peut accueillir que quatre vélos à la fois, ces derniers étant tolérés plutôt que bienvenus. Et finalement, le train de banlieue vers Saint-Jérôme ne se rend pas à Saint-Jérôme la fin de semaine, comme celui de Rigaud ne se rend pas à Rigaud.

Notre belle ville de Montréal de plus en plus polluée, notamment par la circulation

automobile et les maladies qui s'ensuivent, n'encourage donc pas comme elle le pourrait le transport en commun pour se rendre à l'extérieur, et ainsi faire en sorte que moins de citoyens aient une voiture. Je suis allé il y a quelques années faire du vélo avec mon fils à la mer Baltique en Allemagne en partant de Berlin en train avec nos vélos à bord. C'était un plaisir de voir toutes ces familles avec marmaille, vélos et voiturettes monter à bord, servis avec courtoisie par le personnel du train.

À Montréal, plutôt que de continuer à investir dans le béton et les autoroutes, pour quoi ne pas mettre sur pied un véritable service de transport en commun (trains bien équipés pour recevoir tous les vélos, autobus avec porte-vélos, etc.) pour permettre aux personnes sans voiture d'accéder à cette belle nature qui nous entoure? Notre état de santé n'en serait que meilleur et les sommes économisées en services sociaux et de santé pourraient être réinvesties dans le transport en commun et l'environnement.

IDÉES

Le Québec, la Catalogne et l'Écosse

JOSEPH-G. TURI

Secrétaire général de l'Académie internationale de droit linguistique et ancien directeur du Secrétariat et des services juridiques de la Commission de protection de la langue française

C'est avec étonnement que j'ai lu et entendu certains commentaires relatifs au documentaire *Questions nationales* présenté récemment au Festival des films du monde. Comparer le Québec avec la Catalogne et l'Écosse en mettant en évidence des aspects prépondérants est un exercice quelque peu périlleux. Mon expérience dans le domaine du droit linguistique comparé me dicte la prudence à l'égard des comparaisons si l'on veut qu'elles soient instructives.

Trois contextes différents

Les contextes linguistico-culturels de ces trois nations sont fort différents. Je me limiterai à en énumérer ici les aspects suivants:

■ Le mouvement nationaliste et séparatiste au Québec est profond et permanent, même s'il est temporairement et légèrement en veilleuse depuis quelque temps. Si le mouvement nationaliste est également profond en Catalogne et en Écosse, en revanche, le mouvement séparatiste est pratiquement inexistant en Catalogne et très minoritaire en Écosse.

■ Au Québec, plus du 80 % de la population est francophone, dont la majorité parle le français seulement; le bilinguisme n'y est pas prédominant. En Catalogne, presque tous les Catalans sont bilingues (parlant le catalan et l'espagnol); le bilinguisme y est très fort. En Écosse, presque plus personne ne parle l'écossais, alors que presque tout le monde parle l'anglais. De ce point de vue, l'Écosse est un très mauvais exemple pour les théoriciens de l'équation langue = culture. Si les Écossais ont perdu leur langue, ils n'ont pas perdu pour autant leur culture.

■ Le Québec a beaucoup de pouvoirs au sein de la fédération canadienne. Cela lui a permis, entre autres, d'adopter la loi 101, qui est considérée de par le monde comme une loi à la fois exemplaire, remarquable et téméraire, et ce, sauf exception. La Catalogne et l'Écosse aimeraient bien avoir les mêmes pouvoirs que le Québec. Un exemple

Scène tirée du film *Questions nationales*, un documentaire de Roger Boire et Jean-Pierre Roy.

important de l'impact de la loi 101 nous a été fourni récemment dans un reportage de *La Presse* portant sur les inscriptions des élèves dans les écoles publiques francophones du Québec, primaires et secondaires.

On y faisait le constat que les élèves dits allophones, plus précisément ceux dont la «langue maternelle» n'est pas le français ni l'anglais, fréquentent désormais le réseau scolaire public francophone. C'est là une des grandes réussites de la loi 101. Évidemment, l'impact de la Charte de la langue française serait plus important encore si le chapitre sur la langue d'enseignement, qui s'applique actuellement à l'enseignement primaire et secondaire, s'appliquait également à l'enseignement collégial. Mais cela est une autre histoire.

Est-on allophone à tout jamais?

Par ailleurs, dans la perspective d'une politique québécoise d'intégration, qui se veut rassembleuse, l'expression «personnes de langue maternelle autre que française» pour désigner les francophones qui ne sont pas «de souche» est tout à fait inappropriée, à moins qu'elle ne soit utilisée pour des raisons statistiques et sociologiques et, de toute façon, temporaires. On oublie ainsi que

ceux dont la «langue maternelle» n'est pas le français et qui fréquentent le réseau scolaire public francophone, sont ou déjà francophones ou le deviendront bientôt.

Il faudrait mettre l'accent sur le fait que ces élèves seront tous des francophones au moment où ils sortiront de l'école secondaire, à moins que le terme de francophone n'ait un sens ethnique dans certains milieux nationalistes!

Il n'est pas fait mention de «langue maternelle» dans le texte de la Charte. Y sont employés régulièrement les termes de «langue française» et de «francisation», alors que celui de «francophone» n'est utilisé qu'une seule fois dans le préambule. La Cour suprême du Canada, dans l'affaire *Forêt*, du 1^{er} septembre 1988, a statué que le concept de langue dans la loi 101 n'est pas limité à la langue maternelle, mais qu'il comprend aussi la langue d'usage et la langue de communication habituelle (1988] 2 R.C.S. 100). Est donc francophone au Québec toute personne qui parle couramment le français.

Même si la bataille du français n'est pas terminée au Québec, je crois qu'il serait plus judicieux et plus emballant de regarder le contexte linguistico-culturel du Québec de façon plus positive, surtout lorsqu'on fait certaines comparaisons.

LE MOULIN À PAROLES

Un inestimable cadeau pédagogique

LUC BEAUCHEMIN

Designer, artiste visuel et enseignant

Bravo et merci... Nous avons passé un merveilleux et long moment en famille à nous abreuver de ces mots quelques fois déjà lus ou entendus, souvent découverts pour la première fois. Ce *Moulin à paroles*, aux mécanismes actionnés au fil du fleuve de notre histoire, était attendu et nécessaire. Il nous donne l'envie de plus de mots, il nous invite à fouiller nos fondations, il fouette l'idéal de faire notre propre pain avec plus d'ardeur afin de mieux le partager.

Merci à tous ceux qui nous ont offert cela, la courageuse équipe, les vaillants lecteurs. Sachez que, ne pouvant quitter Montréal et sans télévision, nous sommes restés 24 heures branchés sur Internet afin de réentendre les mots, lus différemment et compris autrement. Bien sûr, nous avons sommeillé quelque peu, avons vaqué au ménage dominical, assemblé des mécanismes... l'oreille toujours éveillée, le bonheur accroché au cœur. Nous avons quelques fois farfouillé dans

notre bibliothèque, à la recherche de ces trésors accumulés et un peu oubliés: «Dis, chérie, où se trouve ce vieil exemplaire original de Ti-Coq de Gratien Gélinas?» Nous avons parfois ri, versé une larme, ragé et pesté, ou sommes restés muets d'admiration face à l'éloquence d'une autre génération.

Dommage pour les élites

Dans ce *Moulin à paroles*, il y a mille et un autres textes que nous aurions pressentis y retrouver, de tous horizons, hors de toute politocailerie. Nous aurions souhaité plus de textes loyalistes, royalistes, fédéralistes, fascistes, des lettres de marchands ou de simples citoyens. Les absents déclarés doivent ici assumer leur propre tort. Constatez: nous sommes assez matures pour y entendre des mots anglais, ou des textes d'opinions contraires, voire insultants, brutaux. Voyez: nous sommes assez curieux, respectueux, et admiratifs pour entendre des mots en langues amérindiennes, desquelles nos parolures sont en partie tributaires. Dire qu'on nous prédisait la violence...

Dommage que nos soi-disant élites se soient en grande partie soustraites de cet événement: elles n'auront su démontrer que leur médiocrité culturelle, la vacuité de leur pertinence hors du divertissement, ou tout simplement leur mauvaise foi. Dans un pays où plus de la moitié des citoyens adultes sont analphabètes fonctionnels et traînent le boulet de l'ignorance de leur propre histoire, ce désistement de nos représentants restera collé à leur nom comme une tache embarrassante.

Entreprise vivante

J'ai reçu cet événement comme un cadeau pédagogique. Je me sens soudainement plein et fier d'assumer mes désirs, enseigné en cela des mots d'Hélène Pedneault: «Il n'y a pas de conjoncture favorable ou défavorable. Il n'y a que la force et la clarté du désir, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un peuple. Une conjoncture, ça n'existe pas, ça se crée.»

Ce matin, j'ai les manches retroussées, les mains dans la pâte, attelé à la tâche de poursuivre une entreprise vivante.

Quoi qu'on dise...

ALEXANDRE MC CABE

Professeur de littérature

C'est dans l'ombre des derniers rayons du soleil couchant que les descendants de Wolfe et de Montcalm lurent, avec une lumineuse sobriété, en ce samedi 12 septembre 2009, des lettres de leurs aïeux sur les plaines d'Abraham. Le *Moulin à paroles*, dont les ailes s'étaient activées quelques heures plus tôt, prit alors une irrépressible vigueur soulevant de son souffle la foule et l'unifolié trônant sur le kiosque Edwin-Bélanger. La nuit tomba, mais le florilège déclamé nous fit oublier que le jour avait disparu.

Il fallait y être. Il fallait y être, souverainiste ou non, pour entendre le collier de ces mots sourdre des profondeurs de nos mémoires. Il fallait y être pour entendre l'éclat de ces voix d'ici dans le fracas des souvenirs perdus. Il fallait y être parce qu'il est si rare...

Je suis né en 1981 au moment où le Québec en-

tra dans sa grande déception. Jamais je n'avais senti, jusqu'à ce jour de mes 28 ans, pareil enthousiasme lors d'un événement artistique. Lorsque je quittai les plaines au milieu de la nuit sous un ciel parsemé d'étoiles, j'étais certes transi et ankylosé, mais j'étais avant tout transporté par une communion et une fierté que je savoure encore.

Le *Moulin à paroles* a été un événement engagé. Le corpus choisi ne laisse planer aucun doute sur les convictions des organisateurs de l'événement. Malgré tout, comme ce fut annoncé, le *Moulin à paroles* a été un événement rassembleur. Les textes choisis font tous partie de l'histoire de la nation québécoise. Les lire sans les pervertir, c'est dire notre histoire à tous en toute objectivité. Cela étant dit, tous étaient conviés à entendre ce que, entre autres, nous fumes.

Ce que nous fumes et ce que nous sommes n'a pas parfois rien d'édifiant. La lecture du *Manifeste* du FLQ par Luck Mervil montra bien qu'il est difficile d'apprendre de nos erreurs passées. Alors que l'impassibilité de Gaétan Montreuil eût

été préférable, Mervil n'a pas su calmer sa propension à l'emphase lorsqu'il fit la lecture du tristement célèbre manifeste. Et des applaudissements ont fusé comme une lourde rumeur honteuse. Malgré le fait que j'aurais été outré que l'on retire ce texte du corpus du *Moulin*, je n'ai pas applaudi à cette lecture, circonspect comme plusieurs autres spectateurs présents. Je n'ai pas applaudi à ce terrible désaveu de notre démocratie, ce manque flagrant de confiance en un peuple parfois passif, il faut l'avouer, mais prêt à de grandes métamorphoses pour autant qu'elles lui soient proposées avec conviction, sagesse et amitié. Le manifeste devait être lu, mais il devait être accueilli comme il se doit.

Quoi qu'on dise, le *Moulin à paroles* fut un grand événement, représentatif du caractère unique de la nation québécoise. Quoi qu'on dise, les Québécois sont encore prêts à entendre parler de leur identité, de leur culture et de leur histoire. Quoi qu'on dise, de nombreux Québécois espèrent encore le pays du Québec.

Lettre à Stephen Harper

Le Canada doit signer la Déclaration sur les peuples autochtones

COLLECTIF D'AUTEURS

Au cours des deux dernières années, les soussignés se sont réunis lors du Séminaire nordique autochtone d'Aventures Ashini à la rivière George au nord du Québec, en territoire innu. Tous exhortent le gouvernement de se rallier à la majorité des pays membres de l'ONU et de signer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Au terme de près de 25 ans de négociations, la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* était adoptée par 144 pays membres de l'ONU le 13 septembre 2007, et ce, malgré l'opposition de quatre pays, soit l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada.

Avec le renversement de sa décision initiale et son adhésion le 3 avril dernier à la *Déclaration*, l'Australie a tracé la voie à la Nouvelle-Zélande et aux États-Unis qui ont depuis indiqué qu'ils étaient en processus de reconsidérer également leur adhésion à la *Déclaration*. Tout porte à croire que le Canada, qui se présente comme un pays modèle des droits de la personne, deviendra sous peu le seul pays membre de l'ONU à ne pas reconnaître officiellement les droits fondamentaux des peuples autochtones dans le seul document universel qui en traite spécifiquement.

Déjà, la Bolivie et le Népal ont manifesté leur désir de mettre en œuvre la *Déclaration*. La Bolivie en faisant une loi nationale, le Népal en s'en inspirant dans la rédaction de sa nouvelle constitution. Dans un esprit de mise en œuvre de la *Déclaration*, le Danemark et les Inuits du Groenland ont décidé d'amorcer un nouveau partenariat basé sur la reconnaissance mutuelle.

Comme l'a dit le Rapporteur spécial sur la situation des droits humains et libertés fondamentales des peuples autochtones, le professeur James Anaya, la *Déclaration* représente la compréhension commune des normes minimales internationales quant aux droits des peuples autochtones. L'adoption de la *Déclaration* est en voie de consolider un esprit de dialogue entre représentants gouvernementaux et autochtones comme en témoignent la dernière session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, tenue à Genève en août dernier.

Le refus du Canada d'appuyer la *Déclaration* le place en marge de la communauté internationale. Cette situation est d'autant plus embarrassante, qu'avant votre arrivée au pouvoir, le Canada était un leader respecté du Groupe de travail chargé d'élaborer la *Déclaration*, ce qui ne laissait aucunement présager une telle volte-face.

L'opposition systématique du gouvernement canadien se fait en dépit de l'appui unanime des autochtones du pays à la *Déclaration*. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas été dûment consultés, comme l'exigent les obligations constitutionnelles du gouvernement envers les peuples autochtones et leurs droits, selon l'interprétation de la Cour suprême du Canada de l'article 35 de la constitution de 1982.

Elle se fait également malgré la motion adoptée par la Chambre des communes le 8 avril 2008, relative à la *Déclaration* et appelant le Parlement et le gouvernement à «mettre en œuvre complètement les normes qui y sont contenues», et pour laquelle vous avez une fois de plus persisté dans votre opposition.

En tant que représentants de la société civile, non-autochtones, autochtones et élus, nous, soussignés, vous exhortons de nouveau à emboîter le pas au reste de la planète, à revoir votre position, à appuyer la *Déclaration* et ainsi à respecter la volonté de la majorité des citoyens exprimée notamment par ses parlementaires représentants de la société civile, organisations autochtones et de droits de la personne.

Ont signé ce texte: Anne-Marie André, Sylvain Archambault, Elisabeth Ashini, Serge Ashini Goupil, Manon Barbeau, Geneviève Baril, Christopher Beck, Eric Berthelot, Jean Blanchard, Camil Bouchard, Jean-Sébastien Bouchard, Philippe Dancause, Danielle Descent, Alexandre Germain, Serge Giguère, Mario Gros-Louis, Louis-Edmond Hamelin, Larry Innes, Guylaine Lacerte, Marc Lemay, Jean-Philippe L. Messier, Nicolas Mainville, Suzanne Méthot, Martin Ouellet, Jacques Pagé, Jean-Michel Perron, Ghislain Picard, Marc Plourde, Dominique Potvin, Roméo Saganash, Nathalie Schneider, Evelyne St-Onge, Joanie St-Pierre, Jean St-Onge, Maxime Vollant.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Roux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre): information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter): information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre): information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre): information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives): Diane Precourt (responsable des pages thématiques): Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes): Michel Gagneau (cartographie): Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices): Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (communis Internet): Amélie Gaudreault (secrétaire à la rédaction): Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction): DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spécil (Québec), Monique Bherer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Côté, Richard Douangmal, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaf (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

OTAN

SUIVE DE LA PAGE 1

un moyen de donner un coup de main aux pays membres qui subissent le gros des violences dans le Sud afghan. «L'Alliance est basée sur un principe de solidarité. Il faut assurer un équilibre concernant la contribution de chacun.»

Le secrétaire général de l'OTAN veut notamment que les pays d'Europe augmentent leur contribution à la formation de l'armée et de la police afghanes. Cette stratégie permettra un jour aux nations de l'OTAN de se retirer du pays. «Il est crucial d'augmenter notre contribution. Pour transférer la sécurité du pays aux Afghans, il faut que leur force de sécurité soit mieux formée», dit-il.

Kandahar après 2011

En août, quelques jours après son entrée en poste, Anders Fogh Rasmussen avait affirmé que le Canada devrait poursuivre sa mission militaire à Kandahar après 2011, puisque le travail dans cette province instable ne sera pas terminé au moment du retrait des troupes canadiennes, disait-il. En entrevue hier, visiblement plus diplomate, le secrétaire général n'a pas répété ce désir. «Je veux remercier le Canada et les forces canadiennes pour ce qu'ils ont accompli en Afghanistan, dit-il dans un très bon français. En ce qui concerne l'échéance de 2011, j'en prends note et je respecte la position du Parlement canadien. J'encourage tous les alliés à contribuer davantage à la mission en Afghanistan, mais je ne veux pas intervenir dans le débat canadien.»

Est-ce que l'OTAN a un plan pour remplacer le Canada à Kandahar dans deux ans? «C'est prématuré de discuter de ça», se contente-t-il de dire.

M. Rasmussen affirme que l'OTAN ne s'est pas fixé un échéancier de retrait en Afghanistan. «Il faut former les forces afghanes, puis transférer, province par province, la sécurité aux Afghans. Le développement va dépendre de la capacité des forces de sécurité afghanes. On n'a aucune date de retrait», dit-il.

Selon lui, le conflit en Afghanistan n'est pas perdu, malgré l'avancée des talibans dans certaines régions. «Nous allons gagner en Afghanistan, j'en suis certain. Mais il faut démontrer un progrès clair sur place. [...] Nous sommes là pour que l'Afghanistan ne redevienne pas un refuge pour les terroristes. Il faut aussi éviter que l'extrémisme ne se propage de l'Afghanistan au Pakistan voisin, qui est une puissance nucléaire.»

L'avenir de l'organisation

Anders Fogh Rasmussen estime que l'OTAN est à la croisée des chemins. L'Organisation doit s'adapter aux conflits modernes et être en mesure de réagir. M. Rasmussen veut une OTAN plus rapide, plus flexible et mieux équipée, notamment pour faire face à des conflits de type guérilla, comme en Afghanistan.

«Je vais réformer l'Alliance», affirme-t-il sur un ton solennel. Il faut transformer l'Alliance pour lui permettre de faire face aux nouvelles menaces, comme le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, la piraterie en mer et même les changements climatiques.»

L'OTAN estime en effet que le réchauffement de la planète va accentuer les tensions entre certains États, ce qui va augmenter l'instabilité mondiale. «On s'attend à une compétition plus forte concernant les ressources naturelles, comme l'énergie et l'eau», dit-il. Sur la base de notre expérience, on sait qu'une compétition plus féroce peut engendrer des conflits armés entre pays ou à l'intérieur des pays.»

M. Rasmussen affirme que le rôle de l'OTAN sera toujours de protéger les 28 pays membres, mais qu'à l'avenir, il faudra surtout déployer des forces à l'étranger pour y parvenir. «Cette défense territoriale commence souvent dans d'autres régions du monde, comme en Afghanistan. Il faut donc renforcer la capacité de nos armées à se déployer», dit-il.

Or, la plupart des pays membres ont des armées entraînées et équipées selon une mentalité de la guerre froide, alors que deux grands blocs de pays s'affrontaient. «Il faut renforcer la mobilité et la flexibilité de nos forces. Aujourd'hui, environ 70 % de nos armées sont stationnaires, alors qu'il faut au contraire se déployer rapidement dans un autre pays», dit-il.

M. Rasmussen ajoute que les opérations civiles de l'OTAN devront aussi être renforcées. «Dans le domaine civil, il faut rendre notre processus de décision plus efficace, plus rapide», dit-il. L'OTAN restera une alliance militaire, mais il faut renforcer notre capacité à coopérer avec les organisations civiles comme l'ONU. Il faut une approche globale à l'OTAN et renforcer les interactions entre le militaire et le civil, comme la reconstruction et le développement. L'Afghanistan est un bon exemple, il faut une approche plus globale.»

Le secrétaire général affirme que l'OTAN conseillera chaque pays membre pour l'aider à moderniser son équipement et son entraînement en fonction du nouveau rôle de l'OTAN.

Apaiser la Russie

Anders Fogh Rasmussen veut également améliorer les relations entre l'OTAN et la Russie, mises à mal par la guerre en Géorgie (été 2008) et la volonté de l'OTAN de prendre de l'expansion vers l'est, aux portes de la Russie. Le secrétaire général affirme d'ailleurs que l'élargissement de l'OTAN est en veilleuse. «C'est prématuré de discuter d'une feuille de route présentement», dit-il. De manière générale, je vais tenter d'améliorer les relations entre l'OTAN et la Russie. Je vais tenter d'avoir un partenariat stratégique avec la Russie.»

Le Devoir

LEÇONS

SUIVE DE LA PAGE 1

«défaillance collective du sens des responsabilités» qui a conduit «au quasi-effondrement de notre système financier», Barack Obama a en outre assuré que les États-Unis «ne reviendront pas à l'époque des comportements inconsidérés et des excès incontrôlés qui sont au cœur de cette crise». Le président a par exemple fait référence aux généreux bonus accordés aux dirigeants des grandes banques américaines.

Il a ainsi réclamé de nouveau des «règles de conduite vigoureuses qui nous protègent contre les risques systémiques que nous avons connus». Le chef de la Maison-Blanche a notamment rappelé les propositions détaillées par son administration en juin pour mettre fin aux fragilités d'un système dans lequel l'emballage d'une composante peut entraîner les autres: renforcement du contrôle exercé par la Réserve fédérale sur les grandes institutions financières et création d'une autorité permettant au gouvernement de reprendre de grandes institutions en déconfiture et d'en disposer. Une nouvelle agence de protection des consommateurs verrait également le jour. Elle superviserait les crédits immobiliers et à la consommation.

Les collaborateurs du sénateur Chris Dodd, président de la commission bancaire du Sénat,

espèrent qu'un texte de loi introduisant de nouvelles règles dans le secteur de la finance sera prêt d'ici la fin de l'année. Mais l'administration Obama — qui en a déjà plein les bras au Congrès avec sa réforme de la santé — n'a pas réussi jusqu'ici à faire progresser son chantier sur la régulation d'un système financier qui a bien besoin, au dire de plusieurs.

D'où un appel à la bonne volonté lancé aux établissements de Wall Street. «Vous n'avez pas à attendre davantage pour soumettre les primes de vos plus hauts dirigeants au vote des actionnaires, a affirmé le président. Vous n'avez pas à attendre qu'une loi soit adoptée pour réformer votre système de rémunération et faire en sorte qu'on soit récompensé pour ses performances à long terme, et non plus pour des bénéfices à courte vue.»

Sur la table du G20

L'idée d'imposer certaines réformes n'en sera pas moins omniprésente lors du sommet du G20, prévu les 24 et 25 septembre à Pittsburgh. Les États-Unis se concentreront sur les moyens «de stimuler la demande mondiale, mais aussi d'aborder les problèmes sous-jacents qui ont causé une récession mondiale aussi profonde et durable», a d'ailleurs précisé hier M. Obama.

Ce dernier cherche à durcir la réglementation sur les capitaux des banques, expliquant que l'achat par celles-ci de produits financiers douteux sans qu'elles aient assez de liquidités en réserve était une des principales causes de la crise.

Le secrétaire au Trésor, Timothy Geithner, a plaidé auprès des pays du G20 pour la conclusion d'un nouvel accord international d'ici à la fin 2010 visant à augmenter les réserves de capitaux des banques. Washington souhaite également renforcer la transparence des marchés sur lesquels elles échangent leurs produits financiers les plus complexes, et potentiellement risqués.

S'exprimant hier devant des responsables du secteur financier, des parlementaires et des hauts responsables de son gouvernement, M. Obama a par ailleurs estimé que les efforts de son administration et le plan de relance de 787 milliards de dollars adopté au Congrès en début d'année avaient permis une amélioration de la conjoncture. N'empêche que sept Américains sur dix doutent que les mesures prises par le gouvernement puissent éviter une nouvelle crise économique et financière, selon un sondage Associated Press-GfK rendu public hier.

Chose certaine, les mesures de sauvetage sans précédent ont porté leurs fruits pour cinq des plus grandes banques du pays — Goldman Sachs, JP Morgan Chase, Wells Fargo, Citigroup et Bank of America —, qui ont enregistré des bénéfices au deuxième trimestre d'un montant total de 13 milliards de dollars, un chiffre plus de deux fois supérieur à celui du deuxième trimestre 2008.

Le Devoir avec l'Agence France-Presse, Associated Press, The New York Times et Reuters

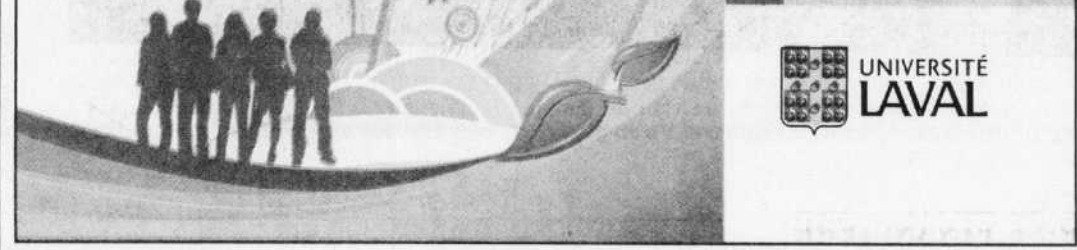
TOUS LES CAMPUS VERTS NE SONT PAS DURABLES. LE NÔTRE, OUI.

On ne s'impose pas comme leader en développement durable par hasard. En devenant la plus grande université canadienne à obtenir la certification «Campus durable» de la Coalition jeunesse Sierra, l'Université Laval témoigne à nouveau de sa détermination à accomplir sa mission d'enseignement, de recherche et de contribution collective dans le respect des principes de développement durable et dans un souci de qualité de vie pour sa communauté et d'équité entre les générations.

Merci à nos 50 000 membres qui, jour après jour, par leur engagement individuel et leurs efforts collectifs, contribuent à bâtir un milieu de vie et d'études modèle.



developpementdurable.ulaval.ca



LAYTON

SUIVE DE LA PAGE 1

prolongées de cinq à vingt semaines (voir autre texte en page A3).

Cette main tendue aux partis d'opposition, sans avoir dissipé toutes les incertitudes, a fait baisser la température électorale de quelques degrés. Le chef du NPD, Jack Layton, y a vu un «pas dans la bonne direction» qu'il est prêt à encourager. Dans son entourage, on explique que si le projet de loi sur l'assurance-emploi est aussi positif qu'on le croit, alors, en guise de bonne foi, les députés du NPD voteront avec le gouvernement vendredi sur une autre initiative sans lien. Il s'agit d'une motion dite de voies et moyens engageant la confiance de la Chambre des communes. Les conservateurs n'ont besoin de l'appui que d'un seul parti pour se maintenir au pouvoir à l'occasion de ce vote.

«Nous signalons notre appréciation des changements sur l'assurance-emploi à l'occasion du vote sur les voies et moyens pour peu qu'il n'y ait pas de pilule empoisonnée dans cette motion», explique une source néodémocrate. Il sera encore possible de retirer la confiance au gouvernement lors d'un vote ultérieur à la fin du mois ou en octobre, insiste-t-on.

Coalition conservatrice-socialiste

Les libéraux n'ont pas raté l'occasion de railler cette collaboration possible entre conservateurs et néodémocrates. «Je voudrais simplement que le premier ministre confirme sa nouvelle flamme pour le socialisme et j'aimerais savoir s'il pense qu'il serait plus prudent de modifier ses publicités négatives», a lancé Michael Ignatieff à la Chambre des communes. Le premier ministre a répliqué que le chef libéral essayait seulement «d'inventer des raisons pour aller en élections».

Stephen Harper brandit tout un épouvantail la possibilité qu'un éventuel gouvernement libéral minoritaire forme une coalition avec les «socialistes et les séparatistes» de MM. Layton et Gilles Duceppe. Il a même été pris, sur une vidéo clandestine, tenant un tel discours hargneux devant des partisans de Sault Ste. Marie.

Il n'en reste pas moins que Jack Layton est visiblement mal à l'aise dans son nouveau rôle. D'ordinaire volubile, le chef du NPD

s'est présenté hier devant les journalistes pour lire une déclaration. «Il y a présentement 1,6 million de chômeurs au Canada et des milliers d'autres vont être mis à pied cet hiver malheureusement. [...] Ces gens-là comptent sur nous.» Il a ensuite tourné les talons sans répondre à une seule question.

M. Layton et son parti s'étaient moqués du fait que les libéraux avaient appuyé à 79 reprises les conservateurs de Stephen Harper, allant même jusqu'à leur faire préparer un gâteau anniversaire. M. Layton se retrouve ainsi dans les souliers de l'ex-chef libéral Stéphane Dion, ridiculisé et présenté comme faible parce qu'il attendait toujours d'être le dernier à se prononcer sur la survie du gouvernement et pliait finalement sous la pression.

M. Layton a voulu éviter ce genre de comparaisons hier, répétant que le NPD voulait faire fonctionner le Parlement en obtenant des résultats pour les citoyens. «Il n'est pas question pour nous de suivre la recette de Stéphane Dion et Michael Ignatieff. Il n'y aura aucun chèque en blanc de la part du NPD», a-t-il lu au micro.

Motion budgétaire

Par ailleurs, le gouvernement a fait connaître la nature de sa motion budgétaire devant être votée comme prévu vendredi. Cette motion permettra de mettre en œuvre le populaire crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, mais aussi le crédit d'impôt pour l'achat d'une première maison et la bonification de la prestation fiscale sur le revenu de travail (destinée aux petits salariés). La motion étendra aussi un report d'impôt aux électeurs ayant réduit leurs troupeaux pour cause d'inondation ou d'humidité excessive.

Les libéraux voteront contre, tandis que le Bloc québécois l'étudiait encore hier soir pour s'assurer qu'elle ne comporte pas de mauvaise surprise.

Le chef Gilles Duceppe veut s'assurer que la motion ne va pas de l'avant avec la création d'une commission des valeurs mobilières pan-canadienne, par exemple. «S'ils nous mettaient ça dans les voies et moyens, les mécanismes permettant cela, ça serait une pilule empoisonnée. S'ils abolissaient le registre des armes à feu ou d'autres mesures allant en ce sens, ça serait aussi une pilule empoisonnée.»

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Braut, St-Jacques, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390